

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 19 décembre 2024 / 17 jourmada al thania 1446 - N° 3725 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 06h22 Dohr: 12h45
Asr: 15h16 Maghreb: 17h37 Isha: 19h02

MÉTÉO

Alger	: 18°	06°
Oran	: 21°	06°
Annaba	: 19°	04°
Béjaïa	: 17°	07°
Tamanrasset:	19°	10°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGERIE - ONU

**A l'initiative de l'Algérie,
le Conseil de sécurité consacre
le principe d'égalité d'accès
à ses documents pour tous
les membres**

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**En qualité d'envoyé spécial
du président de la
République, le ministre
de la Santé reçu par le
président zambien**

P. 24

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Attaf reçoit l'ambassadeur
de Grèce en Algérie,
du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

P. 24

ANNÉE 2024

Des étapes politiques décisives et des décisions importantes pour consolider le socle démocratique



L'Algérie a connu, en 2024, des étapes politiques décisives et des décisions importantes qui ont contribué à la consolidation du socle démocratique, à la poursuite du processus de réforme globale du système législatif et institutionnel et à la mise en place des mécanismes de dialogue et de concertation en associant le citoyen à la prise de décision. P. 3

HYDROCARBURES

**Sonatrach: réception du
complexe d'extraction du GPL
à Rhoud El-Baguel durant
le 1^{er} semestre 2025**

P. 6

PARLEMENT

**Boughali : l'activation
du mécanisme de saisine
parlementaire reflète l'évolution
positive du système de contrôle
en Algérie**

P. 4

FRANCE

**Sarkozy condamné
à un an de prison
ferme avec bracelet
électronique**

P. 15



Le Quotidien National d'Information **DK NEWS**, en partenariat avec
l'Hôpital **Chahids Mahmoudi**, rendent hommage au défunt professeur

DK NEWS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

KAMEL BOUZID

À l'Hôtel Royal Sahel Said Hamdine, Alger

En collaboration avec nos sponsors

HCM
HÔPITAL
CHAHIDS MAHMOUDI



FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

La 32^e édition ouvrira ses portes jeudi à Alger avec la participation de plus de 600 exposants



La 32^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvrira ses portes jeudi, au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger, avec la participation de plus de 600 exposants, a appris l'APS auprès de la Société algérienne des foires et exportations "Safex".

Organisée du 19 au 28 décembre par Algeria Exhibitions (Filiale de la SAFEX) et placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cette manifestation économique d'envergure aura pour thème: "Notre production, pilier de notre souveraineté", a indiqué à l'APS la chargée de la communication à la SAFEX, Hafidha Mokdad.

EL-OUED

Près de 120 exposants à la 8^{ème} édition du salon AgroSouf

Pas moins de 120 exposants prennent part à la 8^{ème} édition du Salon de l'agriculture saharienne et de la richesse animale "AgroSouf-2024", a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Plusieurs opérateurs économiques, représentants d'entreprises publiques et privées et d'institutions concernées par le développement de l'agriculture, notamment l'amélioration de la productivité végétale et animale, ainsi que par la qualité et le rendement, sont présents à ce rendez-vous économique axé, pour cette édition, sur les cultures fourragères, a affirmé le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi.

ASPHYXIE

Un jeune décède à Alger par asphyxie au monoxyde de carbone (Protection civile)

Une personne est décédée à l'intérieur de son domicile à Alger après avoir inhalé du monoxyde de carbone, ont indiqué mercredi les services de la Protection civile dans un communiqué. Les services de la Protection civile sont intervenus à 11:00 suite à un incident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à Rouiba, précise la même source. L'incident a causé le décès d'un jeune de 20 ans, évacué à la morgue de l'hôpital local, selon la même source.

EL-MENIAA

Plus de 40 participants au festival culturel du vieux ksar

Plus de 40 associations culturelles et troupes artistiques prennent part au premier festival culturel du vieux ksar d'El-Meniaa, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Placée sous le signe "El-Meniaa, authenticité et rencontre des civilisations et des cultures", cette manifestation culturelle de quatre jours, a été lancée mardi soir par les autorités locales depuis la place jouxtant le vieux ksar, en présence de la représentante du ministère de la Culture et des Arts, directrice des études prospectives du ministère, Nawal Dahmani, et d'un public nombreux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Ouargla : un mort et un blessé dans un accident de la route à Hassi Benabdallah (Protection civile)



Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu mercredi sur le territoire de la commune de Hassi Benabdallah (20 km Nord d'Ouargla), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la Route communale (RC-120), lorsqu'une voiture a percuté un pylône électrique, faisant un mort et un blessé, a expliqué à l'APS le chargé de communication à la direction locale de la Protection civile, Brahim Benioua.

Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier "EPH/Mohamed Boudiaf" d'Ouargla, alors que le blessé a été évacué aux urgences de même structure de santé, a-t-il ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

10 morts et 201 blessés en 24 heures (Protection civile)

Dix personnes (10) sont décédées et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

L'accident le plus grave a été enregistré dans la wilaya de El Meniaa avec trois décès et trois blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 01 au niveau de la commune d'El Meniaa, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile est intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-eau dans les wilayas d'Alger (8 personnes), Oum El Bouaghi (4), Khenchela (3) et Chef (1), note le communiqué.

SAÏDA

Manœuvre de simulation d'extinction d'un incendie dans la forêt du "Djebel Galmouna"



Les unités d'intervention pour l'extinction des incendies, relevant de différents secteurs concernés par le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la commune de Saïda, ont effectué, mercredi, une manœuvre simulant l'extinction d'un incendie dans la forêt de "Djebel Galmouna" dans la commune de Sidi Amar, a-t-on appris de la direction de la Protection civile.

Cette manœuvre de terrain, à laquelle a assisté le président de l'Assemblée populaire de la commune de Sidi Amar, M. Mekkali Miloud, avait pour objectif d'évaluer l'état de préparation de tous les acteurs impliqués dans le dispositif de lutte contre les incendies de forêts, un domaine qui nécessite une vigilance accrue, a fait savoir la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué, mercredi, un communiqué du Conseil.

Les questions orales concernent les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, des finances, de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ainsi que le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, précise la même source.

TRANSPORT MARITIME

Report de la traversée Alger-Marseille en raison des mauvaises conditions météorologiques



L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, mercredi dans un communiqué, que la traversée maritime Alger-Marseille (France), prévue initialement ce jeudi, avait été reportée au vendredi, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

"En raison des mauvaises conditions météorologiques, l'ENTMV porte à la connaissance de sa clientèle que la traversée maritime Alger-Marseille (France), initialement prévue le jeudi 19 décembre 2024, a été reportée au vendredi 20 décembre 2024 à 12:00 à bord du car-ferry Badji Mokhtar 3", lit-on dans le communiqué.

BECHAR

Cycle d'initiation des policiers aux gestes de premiers secours (PC)

Un premier groupe de 35 policiers relevant de la 13^{ème} unité républicaine de la sûreté nationale prend part à Bechar à un cycle de formation et d'initiation aux gestes de premiers secours, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Protection civile (PC).

Encadrés par des éléments spécialisés du bureau de formation de la PC, ce cycle de formation de plusieurs jours permettra aux participants de s'imprégner des premiers secours et soins à prodiguer aux victimes de différents accidents, notamment l'évacuation d'urgence dans des cas de brûlures, les plaies simples, les plaies par armes, les hémorragies et leurs traitements (compressions et pansements compressifs), les fractures, les chutes, les accidents de circulation ainsi que différents autres secours, a-t-on précisé.

2024

Des étapes politiques décisives et des décisions importantes pour consolider le socle démocratique

L'Algérie a connu, en 2024, des étapes politiques décisives et des décisions importantes qui ont contribué à la consolidation du socle démocratique, à la poursuite du processus de réforme globale du système législatif et institutionnel et à la mise en place des mécanismes de dialogue et de concertation en associant le citoyen à la prise de décision.



L'événement politique le plus marquant a été la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 7 septembre, annoncée au mois de mars par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui avait, alors, précisé que les raisons de cette décision étaient "purement techniques et n'auraient aucun impact sur le scrutin ou son déroulement".

En effet, le processus électoral s'est déroulé, depuis la convocation du corps électoral le 8 juin à l'annonce des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle le 14 septembre, dans le respect des principes de la pratique politique démocratique, intégrité et transparence.

Le scrutin s'est tenu dans un climat serein et calme, après une campagne électorale propre, marquée par une concurrence loyale autour des programmes et des idées, ainsi que par le respect mutuel entre les trois candidats à cette échéance nationale, qui a pris fin avec le renouvellement de la confiance en M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat présidentiel.

Dans le cadre de son approche démocratique participative qu'il a consacrée durant son premier mandat, le président de la République a annoncé, dès sa prestation de serment le 17 septembre dernier, le lancement d'un dialogue national et de consultations intensives avec toutes les forces vives de la nation, y compris les jeunes, afin d'"asseoir une véritable démocratie".

Il a affirmé que le dialogue national qui aura lieu fin 2025 ou début 2026, a pour objectif de tracer ensemble la voie à suivre, après la révision des lois relatives aux organes de l'Etat moderne, à l'instar des codes communal et de wilaya.

Le processus de réforme globale des systèmes législatif et institutionnel du pays s'est, ainsi, poursuivi l'année dernière, notamment avec l'installation, en octobre dernier par le président de la République, de la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, présidée par l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Dahou Ould Kablia, en concrétisation de son engagement durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment.

L'attachement du président de la République à renforcer les mécanismes de dialogue et de concertation s'est précisé à maintes reprises cette année, notamment à travers la rencontre qu'il a tenue en mai dernier, avec les présidents de 27 partis politiques représentés aux Assemblées nationales et locales élues.

Cette rencontre a été l'occasion d'écouter leurs points de vue et leurs propositions autour de plusieurs questions nationales.

Parmi les principes de la démocratie participative instaurée par le président de la République, son attachement à tenir des rencontres directes avec les citoyens et les représentants de la société civile lors de ses visites sur le terrain dans les différentes wilayas.

Dans ce cadre et lors des deux visites qu'il a effectuées à Khenchela en mai et à Tizi Ouzou en juillet, il avait rencontré les citoyens et les notables ainsi que les représentants de la société civile, et écouté, avec beaucoup d'attention, leurs préoccupations et propositions concernant l'accompagnement des efforts de l'Etat pour la relance du développement local.

Et toujours dans le cadre du contact direct avec les citoyens, le président de la République a poursuivi, tout au long de l'année 2024, ses rencontres périodiques avec les représentants de la presse nationale pour répondre aux questions des journalistes concernant l'actualité nationale et internationale.

Pour veiller à l'exécution de ses décisions relatives à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le président de la République a opéré un mouvement dans les postes de responsabilité pour choisir les meilleures compétences nationales et maintenir celles ayant prouvé leur efficacité et leur efficacité.

Cette orientation s'est reflétée dans le nouveau staff gouvernemental nommé par le président de la République le mois dernier, notamment les changements opérés dans certains secteurs souverains et vitaux, en réponse aux mutations économiques et technologiques profondes que connaît l'Algérie. Le président de la République a instruit le nouveau gouvernement lors du premier Conseil des ministres de "concentrer tous ses efforts pour assurer le bien-être du citoyen et veiller à satisfaire ses besoins. Le président de la République a renouvelé sa confiance en certains membres du staff gouvernemental, notamment dans les ministères souverains, et procédé

à la nomination de nouvelles compétences nationales.

Il a en outre décidé de nommer le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, outre la création du poste de ministre d'Etat, attribué aux ministres des Affaires étrangères, et de l'Energie.

En consécration de l'approche de l'Algérie quant à sa dimension africaine, fondée sur une vision globale multidimensionnelle, le ministère des Affaires étrangères a été renforcé par un secrétariat d'Etat chargé des affaires africaines outre le poste de secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, en vue de renforcer la prise en charge des préoccupations des Algériens établis à l'étranger.

Et en accompagnement de la dynamique que connaît l'économie nationale et des options stratégiques pour la diversification des ressources de l'Etat, le ministère de l'Energie a été renforcé par un secrétariat d'Etat chargé des mines et d'un secrétariat d'Etat chargé des énergies renouvelables, outre la création d'un ministère délégué au niveau du ministère de l'Industrie chargé de la production pharmaceutique.

En une année, le président de la République a opéré deux mouvements partiels dans le corps des walis et des walis délégués en avril et en novembre.

Il a également ordonné, en juin, d'opérer un mouvement au sein des cadres supérieurs de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), dans un contexte de "recherche des meilleures compétences et non de changement pour le changement", comme il l'a affirmé lors d'une précédente occasion.

En mars dernier, le président de la République a, en outre, opéré un mouvement dans le corps des chefs de postes diplomatiques, dans le but de renforcer l'efficacité de l'appareil diplomatique, d'améliorer ses performances face aux enjeux actuels, et de garantir une meilleure prise en charge de la communauté nationale à l'étranger, qui a bénéficié de plusieurs mesures de facilitation et de réductions exceptionnelles pour l'entrée sur le territoire national, sur décision du président de la République.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Examen de projets de décrets exécutifs et exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Gouvernement a examiné mercredi, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, deux projets de décrets exécutifs relatifs aux marchés publics et aux règles de prévention et de réduction des risques de catastrophes et a entendu des communications sur les prestations de service public de l'eau et d'assainissement ainsi qu'une série de mesures relatives à la mise en œuvre de projets de développement, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 18 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales des marchés publics, qui vient en application des dispositions de la loi 23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et s'inscrivant dans le cadre du parachèvement du cadre réglementaire visant à renforcer la transparence et l'égalité de traitement dans l'accès à la commande publique et assurer sa mise en œuvre effective ainsi qu'à promouvoir un climat concurrentiel répondant aux normes de qualité et permettant une exploitation optimale des ressources publiques.

Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation de la promulgation des textes d'application de la loi 24-04 du 26 février 2024, portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'élaboration et d'exécution des plans généraux de prévention des risques de catastrophes, et qui identifie les secteurs chargés de leur élaboration selon les différents types de risques.

Et dans le cadre des communications sectorielles relatives aux services publics au profit des citoyens, le Gouvernement a entendu une communication sur les prestations de service public de l'eau et d'assainissement, où il a été fait état des efforts consentis par les Pouvoirs publics afin de satisfaire les besoins fondamentaux de la population de manière équitable et pérenne dans le cadre du programme relatif au renforcement de la sécurité hydrique du pays décidé par Monsieur le Président de la République, notamment en termes de mobilisation, de production et de distribution de l'eau, ainsi que l'amélioration de la qualité des services fournis, le contrôle de la qualité de l'eau et la lutte contre le phénomène de gaspillage de cette ressource vitale.

Enfin, le Gouvernement a examiné une série de mesures relatives à la mise en œuvre de projets de développement d'envergure, tels que le programme de développement des chemins de fer et des transferts d'eau, ainsi que le projet relatif à la zone de libre-échange à la ville de Tindouf".

ALGÉRIE - UKRAINE Tenue de la 2^e session de concertations algéro-ukrainiennes

La 2^e session de concertations politiques algéro-ukrainiennes s'est tenue lundi au siège du ministère des Affaires étrangères, sous la présidence conjointe du directeur général par intérim du département Europe, M. Toufik Djouama, et du représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Maksym Subh qui occupait auparavant le poste d'ambassadeur de son pays en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations bilatérales et d'intensifier la concertation entre les deux pays concernant plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun dont la crise en Ukraine, l'agression sioniste contre Gaza, le Liban et la Syrie, la situation dans la région du Sahel et la question du Sahara occidental.

Les concertations ont également constitué une occasion propice pour la partie algérienne de rappeler les considérations qui ont motivé cette démarche initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui repose sur une longue expérience en matière de médiation internationale en vue de trouver une solution pacifique à la crise en Ukraine", ajoute le communiqué.

Le représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique a été reçu, en marge de ces concertations, par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounes Magramane.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE Chaib souligne l'attention accordée par le Président de la République aux préoccupations de la communauté nationale à l'étranger

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a mis en avant, mercredi, l'attention constante accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, citant les efforts visant à élargir le soutien matériel et pédagogique aux différents pays où il y a une forte présence de la diaspora algérienne.

M. Chaib s'exprimait à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, en référence à la date de son adoption en 1973 comme sixième langue officielle par l'Assemblée générale des Nations Unies, grâce aux efforts soutenus de l'Algérie et de plusieurs autres pays.

"L'Etat œuvrera à élargir (...) le soutien matériel et pédagogique aux différents pays où il y a une forte présence de la diaspora algérienne, en vue de préserver l'identité nationale des jeunes générations et de renforcer les liens de cohésion entre les membres de notre communauté et leur patrie", a déclaré M. Chaib.

A cette occasion, il a évoqué "les efforts déployés pour l'ouverture de plusieurs centres culturels algériens à l'étranger, ainsi que le projet de création d'une école internationale algérienne d'enseignement à distance, destinée à dispenser aux enfants de la diaspora algérienne les programmes enseignés dans les établissements éducatifs nationaux".

Ces mesures, parmi d'autres, traduisent "l'attention constante accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la prise en charge des préoccupations de nos citoyens à l'étranger, pour préserver leur dignité, leur identité, leur culture et leur mémoire", a-t-il dit, ajoutant que ces citoyens, plus que jamais et depuis différentes régions du monde, expriment leur attachement à leurs racines et aux éléments constitutifs de leur personnalité, notamment par l'apprentissage des langues nationales.

M. Chaib a rappelé les efforts déployés par les différentes institutions de l'Etat, depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, pour réhabiliter la langue arabe, après les tentatives de marginalisation systématique qu'elle a subies pendant la période coloniale, visant à effacer l'identité algérienne.

Il a évoqué "les mesures prises par les autorités publiques en faveur des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger".

Dès les années 1980, un programme d'enseignement de la langue arabe a été mis en place pour les enfants algériens résidant à l'étranger, notamment en France, à travers le Programme d'enseignement des langues et cultures d'origine, désormais connu sous le nom de Programme international d'enseignement des langues étrangères".

Le secrétaire d'Etat s'est dit "pleinement engagé" à travailler avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, pour répondre efficacement à toutes leurs aspirations.

Il a affirmé que "la langue arabe, dont nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale, bénéficiera de la place qui lui sied dans le cadre d'un programme pratique, notamment le renforcement des mécanismes dédiés à son enseignement pour nos enfants".

PARLEMENT Boughali : l'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète l'évolution positive du système de contrôle en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, hier à Alger, que l'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète une évolution positive du système de contrôle en Algérie, et représente un outil puissant garantissant la suprématie de la constitution, et la conformité des législations aux valeurs et principes constitutionnels.

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude sur "la saisine parlementaire", organisée par l'APN en collaboration avec la Cour constitutionnelle, M. Boughali a indiqué que "l'activation du mécanisme de saisine parlementaire reflète une évolution positive du système de contrôle en Algérie, et renforce le rôle vital des institutions constitutionnelles dans la garantie de l'équilibre des pouvoirs et des droits et libertés, consacrés par la constitution de 2020, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple algérien le 1er novembre 2020".

Et d'ajouter que la consécration de la saisine parlementaire "comme outil efficace garantissant la suprématie de la constitution et la conformité des législations aux valeurs et principes constitutionnels, renforce le rôle de l'opposition dans l'amélioration de la performance parlementaire, et implique l'examen des procédures suivies par les différentes juridictions de saisine, et l'effet juridique pouvant résulter des décisions et avis rendus par la cour constitutionnelle".

"La saisine parlementaire



en tant que mécanisme constitutionnel de contrôle, exercé par les membres du parlement, jette les bases d'une relation fonctionnelle complémentaire entre le parlement et la Cour constitutionnelle", a poursuivi le président de l'APN.

Il a souligné que cette démarche "consacre la démocratie au sein de l'institution législative, en permettant aux membres du Parlement de recourir à la Cour constitutionnelle et de la saisir afin qu'elle exerce ses prérogatives constitutionnelles pour examiner la constitutionnalité d'un texte de loi, d'un traité, d'un règlement, ou pour véri-

fier la conformité des législations aux traités internationaux, ou encore pour interpréter une décision constitutionnelle, se prononcer sur les litiges entre les institutions constitutionnelles, ou prendre une décision concernant la levée de l'immunité d'un membre du Parlement".

M. Boughali a cité l'article 193 de la Constitution, qui stipule : "la Cour constitutionnelle est saisie par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou par le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le

cas. Elle peut être également saisie par quarante (40) députés ou vingt-cinq (25) membres du Conseil".

Les travaux de la journée d'étude, animée par une élite de conférenciers, analyseront le concept de cette procédure notamment "ses domaines, ses conditions et ses effets juridiques", à la lumière des "dispositions de la Constitution et de la loi organique n° 22-19 du 31 juillet 2022, fixant les procédures et les modalités de saisine et du renvoi devant la Cour constitutionnelle, ainsi que le règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle", a-t-il indiqué.

JUSTICE Le ministère de la Justice organise jeudi une journée d'étude sur le recouvrement des amendes et des frais judiciaires

Le ministère de la Justice organise, jeudi à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa), une journée d'étude sur le recouvrement des amendes et des frais judiciaires, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Organisée en collaboration avec le Centre de recherche juridique et judiciaire, cette journée d'étude portera sur "les dernières nouveautés et modifications en matière de procédures de recouvrement des amendes et des frais

judiciaires, les missions de l'agent chargé du recouvrement en sa qualité de comptable public, le plan comptable de recouvrement et de numérisation des documents comptables, ainsi que l'adoption de l'exécution à la source en tant que mécanisme de recouvrement forcé des amendes", précise-t-on de même source.

Prendront part aux travaux de cette journée d'étude, animée par des cadres des ministères de la Justice et des Finances, 120 participants notamment des procureurs généraux adjoints et greffiers

en chef, en leur qualité de responsables des services de recouvrement au niveau de 48 Cours, des présidents de Cours, des procureurs généraux, des cadres supérieurs des deux ministères, ainsi que le président de la Chambre nationale et les présidents des chambres régionales des huissiers de justice.

250 autres participants y prendront part par visioconférence, dont des responsables des services de recouvrement des tribunaux et de leurs annexes, conclut le communiqué.

ENTREPRENEURIAT Nâama : Signature d'une convention pour le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de la formation professionnelle

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Nâama a signé, mercredi, une convention avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), visant à créer un Centre de développement de l'entrepreneuriat au sein de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de la ville chef-lieu de wilaya, a-t-on appris du directeur du secteur, Ahmed Chaïbdrâa.

Cette initiative contri-

buera à accompagner et à encourager les stagiaires et les apprentis à créer leurs propres entreprises, en concrétisation de la politique de formation entrepreneuriale visant à stimuler l'esprit d'initiative et à encourager la création d'entreprises prospères et durables, répondant aux besoins du marché national et participant au développement économique, a précisé le même responsable.

De son côté, Smail Bous-saïd, directeur de l'antenne locale de la NESDA, a expli-

qué que le Centre de développement de l'entrepreneuriat, créé dans le cadre de cette convention, aura pour mission de former les porteurs d'idées et de projets à acquérir les compétences nécessaires à la création et à la gestion d'une micro-entreprise, en leur fournissant les meilleures pratiques et approches dans le domaine entrepreneurial.

Le centre accompagnera également les porteurs d'idées, les entrepreneurs, ainsi que les diplômés de l'Institut national spécialisé

de formation professionnelle, afin de les préparer à créer et à gérer des micro-entreprises. Il organisera, en outre, des activités de sensibilisation pour promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les stagiaires, dans ce domaine avec les acteurs de l'écosystème.

Un diplôme en entrepreneuriat sera délivré aux participants ayant suivi avec succès leur formation au sein des centres de formation professionnelle, a-t-on précisé de même source.

APS

AÏN TEMOUCHENT

Lancement de la réalisation d'un programme de 2.900 logements publics locatifs

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Aïn Témouchent ont entamé la réalisation d'un programme de 2.900 logements publics locatifs.

Lors de la cérémonie de pose de la première pierre pour la construction de 100 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a souligné, mardi, que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de 2.900 logements publics locatifs attribué à la wilaya au cours de l'année 2024.

A cette occasion, le wali a précisé que les travaux de construction de 290 logements publics locatifs ont déjà débuté dans 8 communes, tandis que le lancement de 360 autres unités est prévu dans les prochains jours dans le cadre du même programme.

Il est également prévu d'entamer la réalisation de 2.000 autres unités, avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, coïncidant avec la réalisation des procédures techniques liées à la sélection des bureaux d'études et des entreprises de réalisation, conformément aux règles en vigueur dans le cadre de la loi sur les marchés publics.



Le wali a instruit l'OPGI de réduire les délais de réalisation, actuellement estimés à 18 mois.

Le wali a aussi inspecté, dans la ville d'Aïn Témouchent, le projet de 160 logements promotionnels libres, relevant de la Banque de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque).

Les travaux de construction de ce projet sont achevés à 100 % et il ne reste que les dernières finitions des aménagements extérieurs. Il a qualifié ce projet d'habitat de valeur

ajoutée pour la ville d'Aïn Témouchent, grâce à son architecture esthétique.

Il a également exhorté les services de la commune à aménager la rue adjacente, considérée comme l'une des entrées principales de la ville en direction de la commune de Chaabet El Leham.

Par ailleurs, le wali a inspecté plusieurs projets de logements promotionnels libres dans la zone appelée "La Petite Forêt", où il a donné des instructions pour récupérer les assiettes foncières abandonnées par les promoteurs immobiliers défaillants.

Ces terrains seront réaffectés à la réalisation de logements promotionnels aidés (LPA) ou à des équipements publics pour la construction d'établissements scolaires.

Il a également appelé à la révision des instruments d'urbanisme concernant ce site d'habitat.

ORAN

Les travaux de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc touchent à leur fin

Les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer en cours à Cap Blanc (à l'ouest d'Oran), d'une capacité de 300.000 mètres cubes par jour, sont sur le point d'être achevés, a annoncé, mardi, le wali, Samir Chibani.

M. Chibani a affirmé, lors d'une rencontre avec les médias, que les travaux de cette station ont atteint un taux d'avancement de 90 %.

La livraison est prévue dans un délai de 30 à 45 jours au maximum.

Il a également précisé qu'un navire avait récemment accosté, chargé des équipements destinés à cette station, qui sont actuellement en cours d'installation. Par ailleurs, les travaux de réalisation du réseau de canalisations pour acheminer l'eau dessalée de la station de Cap Blanc sur une distance de 50 km, en direction de Boutlelis à l'Ouest, Aïn El-Turck et le port de Mers El-Kebir à l'Est,

ainsi que deux réservoirs d'eau d'une capacité respective de 50.000 m³ et 30.000 m³, touchent également à leur fin. Une fois mise en service, cette installation couvrira les besoins en eau potable des populations de l'Ouest de la wilaya, notamment les dairas de Boutlelis et Aïn El-Turck, ainsi que plusieurs wilayas voisines, telles que Sidi Bel-Abbes, Mascara et Aïn Témouchent.

Par ailleurs, le wali a annoncé que les travaux de réparation de neuf fuites sur la conduite de transfert d'eau de "Tafna" à Aïn Témouchent débiteront les 21 et 22 décembre, sous la responsabilité de l'Entreprise de l'eau et de l'assainissement d'Oran "SEOR". Ces fuites causent une perte de 7.000 m³ par jour.

Il a toutefois signalé que les localités de l'Ouest de la wilaya, telles que Boutlelis, Misserghine, Aïn El-Karma et Aïn El-Turck, connaîtront des perturbations dans la distribution d'eau potable pendant une période de 4 à 5 jours. Dans le même contexte, M. Chibani a annoncé le lancement prochain des travaux de deux stations d'épuration des eaux usées à Gdyl et Mers El-Kebir, qui viendront s'ajouter aux deux stations en cours de réalisation à Oued Tlelat et Bethioua, où les travaux de génie civil sont achevés et les équipements en cours d'installation.

Par ailleurs, le wali a évoqué la réflexion en cours sur la création d'un établissement public à caractère économique chargé de la gestion des établissements scolaires du cycle primaire, ainsi que des opérations de réhabilitation, afin d'alléger la pression sur les communes.

Concernant le programme d'habitat AADL 3, il a annoncé que les assiettes foncières nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ont été réservées au niveau du pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine.

TISSEMSILT

Le wali de Tissemsilt multiplie ses sorties sur le terrain

Les instructions données par le président de la République semblent bien être respectées.

Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi est sur le terrain. Le wali de la wilaya de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, s'est rendu dans les communes de Bordj Emir Abdelkader, Youssoufia, Theniet El Had et Tissemsilt afin d'inspecter, visiter et mettre en service plusieurs projets de développement inscrits dans le cadre du programme complémentaire relatifs au plan stratégique de réhabilitation et de réaménagement de la wilaya de Tissemsilt en présence des autorités locales.

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi a insisté sur la nécessité d'intensifier les chantiers et d'augmenter le rythme adoptant le système de travail zxiro (deux équipes différentes) se relayant sur le même poste pour une durée de 10 heures chacune. Dans chaque point, lors des tournées de visites de travail et d'inspection sur le terrain, le wali rencontre directement les citoyens pour mieux situer et identifier les problèmes et éventuellement dégrader les solutions aux préoccupations soulevées. Il s'agit aussi pour le wali de s'informer sur la réalité et enfin discuter des perspectives de développement de toute la wilaya. Le wali a longuement discuté avec les citoyens, de leurs préoccupations et des voies et moyens à entreprendre pour leurs trouver des solutions, lesquelles viendront de ces programmes de développement dont la finalité est le bien-être de la population. Ainsi au cours de ses visites de travail et d'inspection officielles et inopinées qui l'ont conduit à travers les communes et les douars que compte la wilaya de Tissemsilt, il a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens. En effet, il a misé depuis sa désignation à la tête de la wilaya de Tissemsilt sur la réflexion, la vision stratégique et l'évaluation des besoins du terrain pour s'attaquer à une dynamique de développement dans tous les secteurs. Le wali veut assurer aux habitants de la wilaya de Tissemsilt de sa disponibilité pour un développement intégral et durable ainsi que de leur disponibilité à toutes les doléances, ayant trait à leur préoccupation quotidienne. Tout en organisant des tournées sur le terrain, veulent constater les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent les communes et les douars, ainsi que l'identification des opérations de développement local, au profit des populations les plus démunies. A la fin de chaque tournée à travers les communes et les douars, le wali fait un point de presse, expliquera sur l'objectif de ces visites sur le terrain, non seulement d'inspecter les projets de développement, mais écouter la population pour leurs doléances, tout en essayant de trouver des solutions pour mettre fin aux différents problèmes que connaissent les habitants de la wilaya de Tissemsilt. Dans le cadre de la concrétisation d'avantage de la démocratie participative à Tissemsilt, le premier responsable de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, est allé à la rencontre des citoyens des communes et a ouvert le dialogue avec eux sur leurs besoins et préoccupations, en présences des directeurs exécutifs et des élus. Surtout que M. Bouzaid Fethi, wali de Tissemsilt, paraît prêt et tout près des citoyens de la région de l'Ouarsenis, pour réhabiliter, améliorer et moderniser le visage de la wilaya de Tissemsilt. Celui-ci en est soucieux de la promotion de cette région de l'Ouarsenis, car il a su mettre en œuvre les mécanismes nécessaires, tout en assurant un suivi judicieux, rigoureux et permanent sur le terrain. La wilaya de Tissemsilt, qui recèle d'énormes potentialités, elle doit impérativement sortir de la léthargie. Mais pour cela, l'intégrité des hommes honnêtes et sincères et la prise de conscience professionnelle de tous les responsables concernés et les notables, ainsi que le mouvement associatif, restent des plus indispensables.

Le premier chef de l'exécutif de la wilaya, avec l'esprit de cohésion, de concertation, examine les situations des divers secteurs, dans un seul souci est d'atteindre son objectif escompté, pour faire de Tissemsilt une wilaya attirante, attrayante et pour améliorer surtout le cadre de vie des populations. Ce dernier semble avoir bien assimilé la nécessité d'assumer leur responsabilité d'aller à l'écoute des préoccupations citoyennes et se confronter à la réalité et aux problèmes soulevés afin de les résoudre dans les plus brefs délais. Outre le bien-être des algériens, les walis ont à charge maintenant de concevoir une approche économique à même de faire des collectivités locales des espaces de production. Dotés de plus de prérogatives, les walis ont été à maintes fois interpellés par le président de la République pour booster le développement local. Dernièrement, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, avait rappelé encore une fois que «le wali est le seul dépositaire de l'autorité de l'Etat dans sa circonscription. Si sa wilaya réussit, cela veut dire qu'il a réussi dans sa mission et vice versa».

Les conseils exécutifs au niveau des wilayas accordent les prérogatives nécessaires aux walis, en vue de leur permettre de mettre en œuvre une stratégie de développement basée sur les potentialités de chaque wilaya». Les walis doivent donc faire la promotion de leur région, prioriser les projets selon les potentialités et créer de la richesse. Ils doivent bien s'appliquer dans leur mission car, leurs performances seront évaluées. Il ne faut pas oublier dans ce sens que le président avait donné des instructions claires quant à l'évaluation, périodique, de la performance des responsables.

A. MEGHIT

BECHAR

Lancement à Abadla d'un projet d'INSFP spécialisé dans l'agroalimentaire

Les travaux de réalisation et d'équipement d'un institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP), spécialisé dans l'agroalimentaire d'une capacité de 300 places, ont été lancés dans la commune d'Abadla (88 km Sud de Bechar), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP-Bechar).

L'établissement offrira des formations spécialisées de techniciens supérieurs (TS) dans différentes filières de l'agroalimentaire, segment de formation dont a besoin le secteur agricole dans la wilaya, a-t-on indiqué au service de la formation de la DFEP.

Cet INSFP, appelé à être réceptionné avant la fin de



2025 et qui sera doté d'un internat de 120 lits, de plusieurs ateliers et d'un amphithéâtre, est un outil efficace pour le rapprochement des stagiaires des espaces agricoles de la région d'Abadla, dont la

plaine s'étend sur 5.400 hectares, a-t-on ajouté.

En plus de cette plaine agricole, Abadla renferme diverses autres structures et unités agricoles, dont la Ferme de démonstration et

de production de semences (FDPS) relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS), et qui sera aussi un cadre idéal pour la formation théorique et pratique des stagiaires, précise la source.

La wilaya de Bechar compte actuellement neuf (9) centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'une capacité globale de 3.025 places, trois (3) INSFP totalisant 900 places, quatre (4) établissements de formation professionnels relevant du secteur privé offrant 275 places, ainsi qu'un centre régional de formation et d'enseignement professionnels à distance et sept (7) internats d'une capacité globale de 560 lits, selon la même source.

MICRO-CRÉDIT

Noureddine Ouadah effectue une visite à l'ANGEM

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a effectué, une visite au siège de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) à Alger, dans le cadre du suivi des activités de l'agence, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, le ministre a inspecté les différents bureaux de l'agence, où il a écouté les préoccupations des employés et pris connaissance de la nature de leur travail dans les différents départements.

La directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a présenté au ministre un exposé exhaustif sur le fonctionnement de l'agence, les données la concernant, particulièrement les ressources humaines et financières.

Elle a également évoqué les secteurs soutenus par l'agence dans le cadre des activités financées par le microcrédit, contribuant ainsi au développement économique et social, selon le communiqué.

Le ministre a souligné, à l'occasion, "l'importance d'accélérer le processus de numérisation des services de l'agence", appelant à permettre aux bénéficiaires d'accéder à toutes les étapes d'accompagnement, en mode numérique et efficace.

Il a également insisté sur "le développement de solutions innovantes adaptées aux besoins des activités liées au microcrédit ainsi qu'aux évolutions technologiques".

"Cette visite entre dans le cadre de la stratégie du ministère visant à renforcer la transparence, à optimiser la performance de l'agence, à améliorer la qualité des services fournis aux porteurs de projets, de manière à améliorer le climat des affaires et à faciliter l'accès des jeunes aux microcrédits", précise la même source. Le ministre a également insisté sur l'importance de recourir à des solutions innovantes pour faire la promotion des produits des bénéficiaires de crédits, en vue de renforcer les opportunités d'exportation, conformément aux orientations des hautes autorités de l'Etat, relatives à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Le ministre a salué les efforts de l'agence qui ont permis l'adoption du recouvrement numérique des crédits, exhortant à la généralisation de l'utilisation de l'e-paiement pour faciliter les opérations et rapprocher les services de cette instance du citoyen.

Au terme de sa visite, le ministre s'est félicité des efforts consentis par Mme Souad Bendjemil, les employés et l'administration de l'agence, réaffirmant l'engagement du ministère à apporter soutien et accompagnement afin d'assurer la réalisation des objectifs escomptés.

HYDROCARBURES

Sonatrach: réception du complexe d'extraction du GPL à Rhoud El-Baguel durant le 1^{er} semestre 2025

Le taux de réalisation du projet du complexe d'extraction du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El Baguel (dans la wilaya de Ouargla) a atteint les 70% et devrait être réceptionné durant le 1^{er} semestre 2025, a indiqué, un communiqué de Sonatrach.

L'annonce a été faite lors d'une visite de travail effectuée par une délégation de Sonatrach, conduite par son PDG, Rachid Hachichi, en Italie où elle a rencontré les responsables de la société Tecnimont qui s'est vue confier le projet.

Le complexe devrait produire l'équivalent de 1000 tonnes/jours de GPL et 300 tonnes de condensats, selon les explications fournies à la délégation algérienne par le groupe chargé du projet au sein de la compagnie italienne, lors de l'exposé présenté à la réunion tenue au siège de l'entreprise à Milan.

Concernant le projet de construction d'un complexe pétrochimique pour la production de Linéaire Alkyl Benzène (LAB), un produit indispensable dans la fabrication de détergents y compris industriels, la délégation de Sonatrach a également écouté un exposé sur ledit projet d'une valeur de 1,05 milliards USD.

Il sera procédé au niveau de ce complexe, lors de la réalisation a été confiée à Tecnimont, à la production de 100 000 tonnes/an de LAB, ce qui contribuera à couvrir le marché national et à exporter l'excédent à partir de la fin 2027, précise le document. La délégation algérienne a également tenue une réunion avec le PDG de la société "Tecnimont", Alessandro Bernini, portant sur la deuxième phase du projet d'installations Boosting du gisement Hassi R'Mel - "Boosting III", dont les travaux de construction ont été officiellement lancés le 1^{er} décembre courant, ajoute la même source.



Les deux équipes technique et commerciale ont pris part à cette réunion, durant laquelle un exposé exhaustif a été présenté sur la gestion du projet et de ses aspects prospectifs.

L'accent a également été mis sur l'importance de livrer le projet dans les délais contractuels, eu égard à ses dimensions stratégiques notamment en ce qui concerne le soutien aux capacités de Sonatrach en

termes de production de gaz. Après avoir échangé avec les membres de l'équipe chargée de la gestion du projet sur l'avancement des travaux, M. Hachichi a insisté sur la qualité et le respect des délais définis.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'engagement de Sonatrach à superviser directement ses projets stratégiques, à veiller au respect par les entrepreneurs des normes de qualité et à la livraison dans les délais impartis, compte tenu de l'importance de ces projets dans la réalisation des objectifs de développement de la société", conclut le communiqué.

ASSURANCES

Signature d'une convention cadre de partenariat entre la CNMA et l'EPTRC

Une convention-cadre de partenariat a été signée mardi à Alger entre la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Entreprise publique des travaux routiers du centre (EPTRC), a indiqué la CNMA dans un communiqué.

Paraphée par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le directeur général de l'EPTRC, Mohamed Boulahia, cette convention a

pour objet de définir les relations en matière d'assurance entre les deux côtés, préciser les engagements des deux parties avant et après souscription de contrats, ainsi qu'après sinistre et l'accompagnement des cadres, du personnel de l'EPTRC par les structures de la CNMA dans le domaine de l'assistance et de la prévention des risques.

"La CNMA, en tant qu'assureur conseil et ac-

teur majeur dans le marché des assurances en Algérie, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de sensibilisation aux différents risques inhérents aux activités du secteur économique, s'engage à mettre à la disposition de l'EPTRC une gamme complète de produits d'assurance adaptés à ses activités et besoins et un accompagnement soutenu pour la pérennisation et au développement de

l'entreprise publique", est-il indiqué dans le communiqué.

A noter que l'EPTRC est une entreprise spécialisée dans la réalisation des infrastructures routières, autoroutières et accessoirement, la vente d'agréats et enrobé, la réalisation et entretient des infrastructures aéroportuaires, la production des matériaux de base nécessaires aux ouvrages et aux travaux infrastructures ferroviaires.

INDUSTRIE

Signature de conventions-cadre entre des groupes publics pour un partenariat stratégique et de nouveaux projets

Trois conventions-cadre ont été signées, lundi à Alger, entre des groupes publics en vue de concrétiser un partenariat stratégique et de lancer de nouveaux projets d'investissement, à travers l'optimisation des capacités de chaque groupe, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Ces conventions ont été signées entre la Holding MADAR de gestion et de développement des actifs et des ressources, la Holding algérienne des spécialités chimiques (ACS), la Société nationale de sidérurgie (SNS) et la Holding des industries mécaniques (AGM), par les PDG de ces dernières, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb.

Ces conventions définissent le cadre général de coopération entre les parties signataires, à l'effet de renforcer et d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations liant ces groupes industriels à même de réaliser davantage de coordination et de cohésion, de



développer les activités actuelles et de lancer de nouveaux projets d'investissement à travers l'optimisation des capacités et des opportunités de chaque groupe, note le communiqué.

En plus d'un financement direct par

"Madar" des nouveaux projets d'investissement des groupes "ACS", "SNS", "AGM", ces accords permettent d'entrer en partenariat direct avec ces derniers, à travers l'acquisition d'actions ou la création de joint-ventures pour la réalisation de ces projets.

Ces accords interviennent dans le cadre des orientations données par M. Ghrieb, lors des rencontres d'évaluation l'ayant réunies avec différents groupes industriels, au cours desquelles il avait souligné l'importance d'une coopération et synergie entre ces groupes et entre le secteur industriel et les autres secteurs, selon la même source.

Acte effect, le ministre s'est félicité de la signature de ces accords, "favorables au lancement et à la relance de projets concrets dans les domaines des industries chimiques, mécaniques et de sidérurgie", soulignant l'impératif de hâter leur concrétisation et mise en service, ajoute le communiqué. Par ailleurs, M. Ghrieb a insisté sur la nécessité d'exploiter rapidement "le potentiel important" de ces groupes industriels, préconisant de lancer des partenariats stratégiques entre les différents groupes industriels pour une meilleure efficacité économique.

PÉTROLE

Le Brent à 73,66 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole grimpent légèrement hier avant une probable baisse de 0,25% des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed), et alimentés par une baisse des réserves commerciales de brut aux Etats-Unis.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 0,64% à 73,66 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 0,71% à 70,58 dollars.

"Une réduction de 0,25 point de pourcentage est largement attendue ce soir" (mercredi, NDLR) lors de la réunion de la Fed, expliquent des analystes, ce qui devrait "stimuler la croissance économique et, par conséquent, la demande de pétrole".

Toujours aux Etats-Unis, les premières données hebdomadaires sur les stocks de pétrole par l'API, la Fédération américaine des professionnels du secteur, publiées mardi, montrent "que les stocks de pétrole ont chuté plus fortement que prévu", ajoutent les analystes.

L'API a fait état d'une forte baisse des réserves commerciales de brut



d'environ 4,7 millions de barils, contre 1,7 million initialement estimés selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. La contraction des stocks tend à faire grimper les prix. Le

rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), jugé plus fiable, est attendu plus tard mercredi.

MARCHÉS BOURSISERS

Les Bourses piétinent avant la décision de la banque centrale américaine

Les Bourses mondiales se sont tassées mardi, sans entrain avant une communication très attendue de la banque centrale américaine (Fed), mercredi.

A New York, le Dow Jones s'est replié de 0,61%, l'indice Nasdaq de 0,32% et l'indice élargi S&P 500 de 0,39%.

L'indice boursier londonien FTSE 100 a lui reculé de 0,81%, après la publication mardi d'indicateurs de salaires et d'emploi britanniques qui ont "dépassé les attentes", observe Patrick Munnely, analyste chez

Tickmill Group. Cela prouve que l'économie britannique reste solide et pourrait avoir moins besoin de baisses de taux que prévu --la Banque centrale britannique se réunit jeudi pour déterminer de la suite de sa politique monétaire.

Dans ce contexte, le taux d'intérêt à dix ans britannique grimpait à 4,52%, contre 4,44% la veille.

Ailleurs en Europe le CAC 40 a pris 0,12%, Strasbourg a perdu 0,33%.

Les Bourses de la zone euro doivent composer avec

"l'effondrement" des gouvernements français et allemands, observe John Plassard, spécialiste de l'investissement pour Mirabaud. En Allemagne, Olaf Scholz a perdu lundi le vote de confiance des députés, conduisant la première économie européenne à des élections législatives le 23 février.

Le moral des entrepreneurs allemand a reculé en novembre, au plus bas depuis mai 2020, selon l'Institut Ifo mardi. Côté Nasdaq, le repli de plus en plus mar-

qué du champion de l'intelligence artificielle (IA) Nvidia (-1,22%) "affecte tout le marché, parce que c'est une capitalisation importante", rappelle la gérante.

Nvidia a perdu plus de 12% depuis début novembre.

Les cours du pétrole ont reculé, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a lâché 0,97% à 73,19 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, a perdu 0,89%, à 70,08 dollars.

Nissan suspendu à la Bourse de Tokyo après des rumeurs de fusion avec Honda

Le titre du constructeur japonais Nissan est suspendu mercredi à la Bourse de Tokyo à l'ouverture des échanges, après des informations de presse faisant état de discussions sur une possible fusion avec son compatriote et rival Honda Motor.

Les deux groupes considèrent un rapprochement pour

concurrencer Tesla et d'autres constructeurs dans l'électrique, selon le journal Nikkei.

L'opérateur de la Bourse de Tokyo a signalé la suspension du titre Nissan en raison des réactions des groupes "concernant l'authenticité des informations de presse".

Vers 00H07 GMT, l'action Honda perdait elle 1,09%.

Les marchés en Asie piétinent avant la Fed

Les marchés en Asie étaient dominés mercredi par l'attentisme, les investisseurs se tenant sur leurs gardes avant une communication très attendue de la banque centrale américaine (Fed), tandis qu'un éventuel projet de fusion entre Honda et Nissan agitant la Bourse de Tokyo. A 02H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei cédait 0,21% à 39.281,06 points, tandis que l'indice élargi Topix gagnait au contraire 0,12% à 2.734,48 points.

Le marché des changes restait tiraillé et peu animé: la monnaie japonaise se dépréciait légèrement, à 153,66 yens pour un dollar (-0,13%), tandis que la monnaie européenne au contraire gagnait du terrain, à 1,0500 dollar pour un euro (+0,08%).

A la Bourse de Séoul, l'indice vedette Kospi progressait de 0,90%. A Sydney, l'indice ASX 200 grignotait 0,21%.

"Le marché dans son ensemble manquant de direction, l'accent est mis sur quelques titres individuels", à l'image des constructeurs automobiles, après des informations de presse, observent les ex-

perts de Tokai Tokyo.

Déjà associés dans un "partenariat stratégique", les géants japonais de l'automobile Honda et Nissan vont entamer des pourparlers en vue d'une fusion et signeront bientôt un protocole d'accord pour la nouvelle entité, que pourrait aussi rejoindre leur compatriote Mitsubishi, a rapporté le quotidien économique Nikkei. Honda a reconnu qu'une fusion figurait "parmi les possibilités", tout en niant que ce soit déjà acté.

Le titre de Nissan a été momentanément suspendu à la Bourse de Tokyo avant de s'envoler de 24%. A 02H30 GMT, en fin d'échanges matinaux, il s'affichait en hausse de 22,09%. Honda reculait, lui,

de 2,29%, et Mitsubishi grimpait de 13,23%. Kioxia, géant japonais des puces mémoires, a fait son entrée à la cote tokyoïte, pour l'une des plus grosses introductions boursières de l'année dans le pays, qui valorise l'entreprise à environ 5 milliards de dollars.

A la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng montait de 0,80% à 19.853,27 points vers 02H45 GMT.

L'indice composite de Shanghai progressait de 0,76% et celui de Shenzhen de 0,80%.

Le marché du pétrole restait atone: le prix du baril de WTI gagnait 0,11% à 70,16 dollars, celui de Brent de la mer du Nord 0,10% à 73,26 dollars.

Wall Street termine en baisse, fébrilité avant la Fed

La Bourse de New York a terminé en baisse mardi, montrant des signes de fébrilité avant la décision de la banque centrale américaine (Fed), mercredi, les opérateurs s'interrogeant sur la capacité du marché à repartir de l'avant.

Le Dow Jones s'est replié de 0,61%, l'indice Nasdaq de 0,32% et l'indice élargi S&P 500 de 0,39%.

MONNAIES

Le dollar stable face à l'euro avant la décision de la banque centrale américaine

Le dollar s'affiche en modeste hausse mercredi, les analystes anticipant une nouvelle réduction de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui pourrait précéder une période de pause dans son cycle d'assouplissement monétaire, face à une inflation tenace.

Ce mercredi matin, la devise américaine est quasiment stable face à l'euro (-0,01%), à 1,0493 dollar, et prend 0,12% à la livre, à 1,2694 dollar.

De façon quasiment unanime, les analystes s'attendent à ce que la Fed réduise ses taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage mercredi, ce qui en ferait la troisième baisse de l'année.

Mais "l'accent est mis sur ses perspectives pour l'année suivante, en particulier à la lumière des initiatives proposées par Donald Trump", tel que le rehaussement des tarifs douaniers, "qui pourraient potentiellement renforcer l'inflation", avancent des analystes.

Mercredi pourrait ainsi signer la dernière baisse de taux avant un temps d'arrêt, car l'économie américaine reste performante et l'inflation a suivi une trajectoire encourageante vers l'objectif de 2% fixé par la Fed.

L'indice CPI des prix à la consommation a rebondi en novembre à 2,7%.

L'indice d'inflation PCE, que la Fed veut ramener à 2%, sera publié vendredi.

"La question cruciale est de savoir si la Réserve fédérale va signaler une pause à partir de la réunion de janvier", indiquent les analystes, ce qui pourrait bénéficier au dollar.

La Banque du Japon (BoJ) et la Banque d'Angleterre (BoE) doivent pour leur part rendre leurs décisions jeudi: les analystes s'attendent à ce que les deux banques centrales laissent leurs taux directeurs respectifs inchangés.

CANADA

L'Ontario menace de couper l'électricité aux Etats-Unis si Trump augmente les tarifs douaniers

Le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a réaffirmé que sa province, la plus peuplée du Canada, pourrait couper ses livraisons d'électricité aux Etats-Unis si le président élu Donald Trump venait à imposer des tarifs douaniers élevés sur les produits canadiens, ont rapporté vendredi des médias locaux. "Nous irons jusqu'au bout, en fonction de l'ampleur de la situation.

Nous irons jusqu'à leur couper l'énergie, jusqu'au Michigan, jusqu'à l'Etat de New York et jusqu'au Wisconsin", a menacé M. Ford.

"Je ne souhaite pas que cela se produise, mais ma tâche première est de protéger l'Ontario, les Ontariens et les Canadiens dans leur ensemble, puisque nous sommes la plus grande province" du pays", a-t-il ajouté.

M. Ford et d'autres dirigeants régionaux ont rencontré virtuellement le Premier ministre canadien Justin Trudeau mercredi pendant environ 90 minutes pour discuter de la menace de M. Trump d'imposer des droits de douane de 25% sur toutes les importations canadiennes et mexicaines, à moins que les deux pays ne mettent fin à l'immigration illégale et à la contrebande de fentanyl, un opioïde, sur le territoire américain. Selon Statistique Canada, l'Ontario a exporté 13,9 millions de mégawattheures d'électricité vers les Etats-Unis en 2023, soit environ 13% de l'ensemble des exportations d'électricité du Canada vers ses clients américains.

PROTECTION CIVILE

Ouled Djellal : Manœuvre de la Protection civile simulant une inondation de l'Oued Djedi



Les services de la protection civile d'Ouled Djellal ont exécuté mardi une manœuvre de simulation d'une inondation de l'Oued Djedi dans la localité de Chaâwa, dans le cadre du plan de secours 2024 de la wilaya. Le plan de la manœuvre a déterminé les interventions de chaque secteur à Chaâwa, localité traversée par l'Oued Djedi en crue supposée, selon les explications du directeur de wilaya de la Protection civile, le Lieutenant-colonel Mohamed Khelfaoui qui a souligné qu'une cellule de crise a été constituée avec la participation de tous les secteurs et organismes concernés par l'intervention et l'assistance en cas de sinistre.

Un plan global a été établi pour l'intervention rapide et l'évacuation des victimes avec la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires, selon la même source.

Cet exercice a inclus également l'activation de plans d'intervention sur divers sites exposés aux sinistres naturels avec actions de secours et d'évacuation outre l'inspection du centre proposé pour l'évacuation des familles sinistrées, selon la même responsable. L'objectif est de maintenir en état d'alerte et de préparation les équipes participantes, de tester leur réactivité et de définir les mesures anticipées pour élaborer le plan inondations et nettoyage du réseau d'assainissement outre la mobilisation des moyens d'intervention de qualité, a ajouté lieutenant-colonel Mohamed Khelfaoui.

Le wali de Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, a affirmé de son côté que cette manœuvre permet d'évaluer les moyens matériels et humains locaux pour faire face aux risques de sinistres naturels, de préparer avec efficacité le plan d'organisation des secours et d'identifier les éventuels manques pour y remédier. Des agents de la protection civile de différents grades, de la sûreté et de la gendarmerie nationales ainsi que des directions des travaux publics, de la santé, de l'action sociale et des forêts ont participé à cette manœuvre, a-t-on indiqué.

ILLIZI

La lutte contre la drogue et la toxicomanie thème d'une journée d'étude

La lutte contre la drogue et la toxicomanie a été au centre d'une journée d'étude organisée mardi à Illizi, à l'initiative de l'Agence locale de la Caisse nationale d'assurance des salariés (CNAS).

La rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour la lutte contre la toxicomanie, les psychotropes et les stupéfiants, et contre leurs effets et dangers sur l'individu et la société, a indiqué le directeur de la CNAS-Illizi, Abdelhak Kechid, devant un auditoire composé de cadres des secteurs du Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, et de la Solidarité et l'Action sociale, ainsi que de praticiens et de représentants d'associations locales. Elle vise à sensibiliser aux répercussions néfastes de la propagation du fléau de la toxicomanie, et de vulgariser les mesures préventives à travers les actions de sensibilisation en milieu des jeunes notamment, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Dr Sofiane Bechouni, médecin-conseiller à l'Agence de wilaya de la CNAS, a fait savoir que cette journée intervient dans le sillage de la campagne menée depuis mars dernier par la CNAS pour la sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie.

La campagne a porté sur l'organisation, avec le concours des différents acteurs de la société, de praticiens, de l'institution universitaire et des établissements de la formation professionnelle, de sorties de sensibilisation, en plus de la conjugaison des efforts de lutte contre ce mal social.

TISSEMSILT

Mise en œuvre du programme complémentaire à l'Ouarsenis dans le secteur du Tourisme

A cet égard, le wali, M. Bouzaid Fethi a appelé à intensifier la coopération et les investissements dans le secteur du Tourisme dans le but de stimuler l'esprit entrepreneurial des investisseurs, de répondre aux projets touristiques, de promouvoir le tourisme dans la wilaya de Tissemsilt et de relancer le tourisme intérieur.

ABED MEGHIT

La wilaya de Tissemsilt a lancé un vaste chantier, dans le cadre du programme complémentaire et est devenue wilaya-pilote dans plusieurs domaines. Depuis un bon moment déjà, les communes relevant de la wilaya de Tissemsilt sont en pleine évolution. A savoir, des chantiers partout à travers les 22 communes ainsi que les douars.

La région a fini par sortir, en l'espace de quelques mois, des sentiers battus.

La marche du développement local est désormais acquise par le lancement des dizaines de chantiers et la relance économique promise est devenue réalité. Une nouvelle stratégie

visant la promotion du secteur du tourisme vient d'être mise en place dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat. Pour rappel, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié dans le cadre du programme complémentaire des divers projets tels que la Réalisation d'une étude pour le développement du tourisme écologique dans la wilaya, la Réalisation d'une étude pour l'ouverture et le suivi de l'aménagement des circuits touristiques et éco-touristiques à Bordj El Emir Abdelkader, Sidi Boutouchent, Béni Chaib, Sidi Slimane et Boucaid, Etude et suivi et Réalisation d'un village pour l'artisanat à Sidi Slimane pour un coût de 51 486 727 DA, pour un délai de 08 mois dont les travaux ont démarré le 24 Octobre de l'année en cours.

Aménagement de la station thermique de Sidi Slimane, la Réalisation d'une étude d'un plan d'aménagement du site touristique thermal Hammam Mentila dans la commune de Melaa, la Réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement d'un site touristique au niveau du barrage de Koudiat Rosfa ainsi que la Réalisation des VRD et



des infrastructures nécessaires et réaménagement de la Zone d'extension touristique (ZET) de Sidi Bentamra à Tissemsilt. Parallèlement, le wali de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, accompagné de M. Rachid Bennacer, secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, préside une réunion de coordination, consacrée à : la discussion de la version finale et actualisée du plan de développement touristique de la zone d'expansion du site touristique « Sidi Bentamra ».

L'état des investissements publics touristiques inscrits dans le cadre du Programme complémentaire de développement de la wilaya et du Programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales dans le développement local.

Statut de l'investissement touristique privé Les sites proposées pour extraction de terres forestières et agricoles. La réunion s'est déroulée en présence des instances concernées.

M. Fethi Bouzaid, wali de la wilaya de Tissemsilt, a abordé succinctement les projets inscrits dans le cadre du programme de développement complémentaire.

Il évoque autant l'éco-tourisme que la rénovation de sites et la réalisation de nouvelles infrastructures. La wilaya de Tissemsilt a bénéficié de 7 opérations d'un montant de 920 millions de DA. Il s'agit de trois projets d'étude et de quatre projets d'étude de réalisation une étude et réalisa-

tion pour le développement de l'écotourisme, un projet d'ouverture des circuits touristiques dans huit communes avec 13 haltes déjà retenues. Dans la nomenclature figure une étude et réalisation d'un village d'artisanat à Sidi Slimane ainsi que la réhabilitation et l'aménagement du Hammam de Sidi Slimane. Pour les projets à l'étude, nous avons en cours la réalisation d'une nouvelle station thermique dans la commune de Malaab et deux autres sites touristiques : les barrages de Kodiat Rosfa et Bougara, en collaboration l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Au niveau du premier barrage, le taux d'avancement appréciable du projet de construction d'un parc de jeux et de loisirs qui attire les habitants des communes de Tissemsilt et de wilayas limitrophes. Tous les bureaux d'études sont appelés à nous remettre leurs études avant décembre prochain. Enfin, un projet d'aménagement de la zone d'extension touristique (ZET) à Sidi Bentamra est également en cours. Tissemsilt est une wilaya touristique par excellence, disposant d'atouts touristiques importants, notamment dans le tourisme de montagne et thermal. Elle se divise en six pôles, comprenant notamment le parc national des cèdres de Theniet El-Had, connu également sous le nom de forêt El-Meddad, situé à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu. Aire protégée depuis 1923, il

accueille un nombre important de touristes, surtout au printemps et en hiver. Deux sites bénéficient de travaux d'aménagement en collaboration avec le parc national de Theniet El-Had. Dans la forêt Aïn Antar, classée patrimoine national depuis 1983, deux arbres millénaires, sultan et sultana, attirent de nombreux visiteurs. Une étude avec la Direction de l'Environnement est en cours en collaboration avec la Conservation des forêts pour valoriser et protéger ce site. Une autre étude est également en cours pour la création d'une forêt récréative sur le même site. Pour faire face au manque de structures d'accueil au niveau de la station de Sidi Slimane. La wilaya de Tissemsilt compte huit (8) hôtels de 428 lit qui relient tous du privé. Le tourisme étant prioritaire, la wilaya de Tissemsilt envisage de construire d'autres dans les parcs par les investisseurs privés tout en respectant les écosystèmes naturels. S'agissant de l'aménagement et la construction d'un parc d'attraction et de loisirs à côté du barrage Kodiat Rosfa (commune de Béni Chaib), le projet sera réceptionné avant la fin de l'année.

La wilaya de Tissemsilt compte également impliquer les 17 agences de voyages de la wilaya. Le tourisme est un grand chantier et nous espérons au moins 70% des projets, d'ici fin 2025. Le tourisme est un secteur transversal qui nécessite l'implication de plusieurs secteurs et nous comptons transformer Tissemsilt en pôle du tourisme dans ses dimensions écologique, thermique et sylvoicole. Selon les chiffres de la l'Artisanat, la wilaya compte environ 4.000 artisans spécialisés en majorité dans la vannerie et la poterie. Il faut dire surtout que Tissemsilt peut devenir une destination touristique interne si nous exploitons de manière optimale tous nos atouts.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Tizi-Ouzou : Des ateliers de réflexion en prévision des assises nationales de la formation professionnelle

Des ateliers de réflexion en prévision des assises nationales du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ont été organisés mardi à Tizi-Ouzou, a indiqué la direction locale du secteur.

"En prévision des assises nationales de la formation et de l'enseignement professionnels prévues les 21 et 22 décembre 2024, initiées par le ministère de tutelle, la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels organise mardi 17 décembre 2024 des ateliers à l'effet d'enrichir les propositions de la

wilaya" a précisé un communiqué de la direction. Ces ateliers "visent à élargir la concertation en associant toutes les composantes et les compétences du secteur dans la wilaya".

Une trentaine de participants ont animé chacun de ces ateliers qui se sont déroulés à travers six sites dirigés par des chefs de services et cadres de la direction.

Les thèmes de réflexion abordés lors de ces ateliers sont, l'adaptation de l'offre de formation aux besoins économiques, la digitalisation, l'amélioration de la qualité de la formation

professionnelle, l'enseignement professionnel, la révision des textes réglementaires et juridiques liés aux activités pédagogiques et le développement de l'appareil de formation privée.

Pour la rentrée de la formation professionnelle d'octobre dernier, le secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya avait présenté une offre de 11.913 postes de formations, diplômantes et qualifiantes, dont, 14 nouvelles formations dans différentes spécialités.

SÉISME DE MAGNITUDE 7,3 AU VANUATU 14 morts et d'importants dégâts

Un séisme de magnitude 7,3 a frappé le Vanuatu mardi, faisant plusieurs morts et d'importants dégâts, dans cet archipel du Pacifique particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles. L'épicentre du séisme détecté à 12H47 locales (01H47 GMT) a été enregistré à une profondeur de 43 kilomètres en mer, à trente kilomètres à l'ouest de Port Vila, la capitale de cette nation insulaire, selon l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), déclenchant une alerte au tsunami.

Une réplique de magnitude 5,5 a eu lieu quelques minutes plus tard, suivie d'une série de secousses plus faibles. Katie Greenwood, responsable de la Croix-Rouge dans le Pacifique, a écrit sur X que le gouvernement de Vanuatu avait fait état de 14 décès confirmés et de 200 blessés soignés à l'hôpital principal de la capitale. Le bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires avait fait auparavant état d'au moins six morts et a estimé que 116.000 personnes pourraient être affectées par les conséquences du tremblement de terre.

L'hôpital de Port Vila a été endommagé. Des tentes ont été installées à l'extérieur pour accueillir l'afflux de patients, a précisé l'ONU, ajoutant qu'il y avait aussi des perturbations importantes dans les télécommunications et que les deux principaux réservoirs d'eau avaient été endommagés. Les personnes blessées ont été transportées à l'hôpital de la capitale dans des camions. D'autres blessés étaient allongés sur des civières à l'extérieur ou sur des chaises, selon des images de la télévision publique



VBTC. Le séisme a conduit le Pacific Tsunami Warning Center (PTWC) à déclencher une alerte au tsunami, depuis levée. "Des vagues de tsunami ont été observées", a indiqué l'organisation dans un bulletin, après avoir redouté dans un premier temps l'arrivée de lames allant jusqu'à un mètre de haut le long de certaines côtes du Vanuatu.

Des glissements de terrain se sont produits le long d'une

colline escarpée qui surplombe le terminal maritime international, selon des images vérifiées par l'AFP.

Les bâtiments du port ne semblent pas avoir été endommagés. Selon le site de suivi en ligne Flightradar, plus aucun vol n'atterrissait à Port Vila après la catastrophe. Les tremblements de terre sont fréquents au Vanuatu, un archipel de basse altitude de 320.000 habitants qui che-

vauche la ceinture de feu sismique du Pacifique, un arc d'activité tectonique intense qui s'étend de l'Asie du Sud-Est au Bassin Pacifique.

Le Vanuatu est classé parmi les pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles telles que les séismes, les dégâts causés par les tempêtes, les inondations et les tsunamis, selon le Rapport annuel sur les risques mondiaux.

FRANCE

L'archipel de Mayotte durement frappé par le cyclone Chido

Au moins deux morts, des dégâts "énormes" et la crainte que le bilan s'alourdisse: le cyclone tropical "exceptionnel" Chido a semé la désolation samedi à Mayotte, archipel de l'océan Indien, rapportent des médias. Deux personnes ont été tuées dans le secteur de Petite-Terre, la petite île de l'archipel où se situe l'aéroport de Pamandzi, à l'est de Mamoudzou, selon des sources sécuritaires.

Environ 100.000 personnes logeant dans des "habitations non solides", notamment dans des cases en tôle, avaient été identifiées dans l'archipel par les autorités pour être mises à l'abri dans plus de 70 centres d'hébergement d'urgence. L'œil du cyclone est passé sur le nord et le nord-ouest de Grande-Terre, puis s'est ensuite éloigné vers l'ouest. Chido va rester néanmoins un cyclone "extrêmement dangereux au cours des 18 à 24 prochaines heures", et menace désormais les côtes du Mozambique sur le continent africain. Deux des îles des Comores, Anjouan - la plus proche de Mayotte - et Mohéli, ont elles aussi été touchées, mais beaucoup moins durement. Des mosquées ont été inondées, des kwasa (embarcations) emportées par les vagues et des habitations endommagées, a rapporté le commandant Abderemane Mahmoud, de la Sécurité civile comorienne.

AFRIQUE AUSTRALE Le cyclone tropical Chido touche plusieurs pays

Le cyclone tropical Chido touche plusieurs pays d'Afrique australe, affectant potentiellement environ 2,5 millions de personnes au Mozambique, au Malawi et aux Comores, rapportent dimanche des médias citant des sources. Le cyclone a déjà frappé Mayotte avec des vents extrêmes et devrait toucher terre dans le nord du Mozambique ce dimanche, 15 décembre. Aux Comores, le cyclone a provoqué des dégâts qui ont déclenché les plans de secours des services nationaux d'urgence après l'émission d'alertes. Les dégâts ont notamment concerné la destruction de cinq maisons à Anjouan et une opération de recherche de 11 pêcheurs disparus à Ngazidja, selon des médias. Le Mozambique se prépare à l'arrivée du cyclone et des alertes rouges ont été émises pour les provinces de Cabo Delgado et de Nampula. Les partenaires humanitaires prépositionnent des fournitures et se préparent à d'éventuelles évaluations. Les prévisions prévoient des conditions météorologiques extrêmes telles que des tempêtes, des précipitations de 100 à 200 mm dans les 12 à 24 heures et une mer forte avec des vagues atteignant 6 à 10 mètres. Le Malawi attend les restes du cyclone du 15 au 16 décembre, et 24 districts du sud sont exposés à des pluies abondantes, des crues soudaines et des vents violents. Le gouvernement a activé un centre d'opérations d'urgence. Ce phénomène météorologique affecte potentiellement environ 2,5 millions au Mozambique, au Malawi et aux Comores, selon les médias.

EGYPTE

13 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation dans le centre du pays

Treize personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées mardi dans une collision dramatique entre un minibus et un camion remorque dans la province d'Assiout dans le centre de l'Egypte, a fait savoir le service des médias de la province dans un communiqué. Cette collision impliquant un minibus et un camion remorque transportant du ciment est survenue sur la route agricole de Qawsiya à Assiout, selon ce communiqué. Des ambulances se sont rendues sur place en hâte et ont évacué les morts et les blessés vers des hôpitaux proches, ajoute-t-il. L'Egypte enregistre un nombre élevé d'accidents de la route. Selon l'agence officielle des statistiques CAPMAS, 5.861 personnes ont été tuées dans des accidents de la route en 2023.

APS

ETAT UNIS

Un mort et neuf blessés dans une fusillade de masse dans l'Etat du Maryland

Une personne a été tuée et neuf autres blessées dans une fusillade de masse survenue dans le comté de Baltimore, dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, a déclaré mardi soir la police. "La police du comté de Baltimore enquête sur une fusillade qui s'est produite dans le bloc 8,500 du boulevard Loch Raven ce soir.

Plusieurs personnes ont été transportées dans des hôpitaux de la région. L'enquête se pour-



suit", a indiqué la police du comté sur les réseaux sociaux.

La fusillade s'est produite dans un salon funéraire, ont précisé les autorités, ajoutant que le premier policier arrivé sur les lieux a trouvé une voiture en feu à proximité. L'incident ne représente pas de menace continue pour le public, ont estimé les autorités, qui ont confirmé que la fusillade était "intentionnelle et ciblée".

La confiance des Américains dans leur système judiciaire à son plus bas niveau historique, selon un sondage

La confiance des Américains dans leur système judiciaire et leurs tribunaux a chuté à son plus bas niveau historique, atteignant 35 % cette année, selon un nouveau sondage réalisé par Gallup.

"Les Etats-Unis ont enregistré une baisse de 24 points de pourcentage dans ce domaine au cours des quatre dernières années, ce qui les distingue des autres nations développées, où la plupart des

gens ont encore globalement confiance dans leur système", a rapporté mardi Associated Press à propos de cette évolution.

Ces résultats ont été enregistrés après une période tumultueuse, qui a notamment vu la suppression du droit à l'avortement au niveau national, l'inculpation de l'ancien président Donald Trump puis la suspension des accusations fédérales

qui le visaient, ou encore ses attaques répétées contre l'intégrité du système judiciaire.

Cette baisse n'est pas limitée à une partie du spectre politique. Selon Gallup, la confiance des citoyens en la justice a chuté pendant la présidence de Joe Biden aussi bien parmi les ceux qui approuvaient son leadership que parmi ceux qui le désapprouvaient.

MOZAMBIQUE

Au moins 90000 enfants touchés par le cyclone Chido (UNICEF)

Les vents violents et les pluies causées par le cyclone Chido ont affecté plus de 90.000 enfants dans le nord du Mozambique, après que la tempête a touché terre dimanche, indique le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Selon l'agence onusienne, "le passage du cyclone dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique a causé la destruction de plus de 35.000

maisons et au moins 186 salles de classe et touché plus de 20 établissements de santé, affectant la vie de plus de 90.000 enfants".

"Le Mozambique est considéré comme l'un des pays les plus touchés au monde par le changement climatique et les enfants étaient déjà confrontés à plusieurs situations d'urgence potentiellement mortelles avant le cyclone Chido,

notamment des conflits, des sécheresses et des épidémies", a déclaré mardi Mary Louise Eagleton, représentante de l'UNICEF au Mozambique.

Près de 3,3 millions de personnes devraient se trouver en situation de "crise" ou de niveaux d'insécurité alimentaire plus élevés au Mozambique l'année prochaine en raison de l'impact d'El Nino. Parallèlement, les

conditions météorologiques liées à La Nina pourraient aggraver la situation en 2025.

A l'heure actuelle, environ 4,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Mozambique, dont 3,4 millions d'enfants. L'UNICEF Mozambique a besoin en urgence de 10 millions de dollars pour répondre aux multiples urgences causées par le passage du cyclone Chido.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Présentation du Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2023

Le Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2030, qui vise à protéger la santé publique et les consommateurs, a été présenté mercredi au ministère de la Santé.

Le Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2030 a été élaboré en coordination entre 11 départements ministériels et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, selon les explications fournies lors de la présentation du plan, en présence des représentants de plusieurs secteurs, d'organisations de protection des consommateurs et du Bureau de l'OMS en Algérie, d'experts et de chercheurs.

A cette occasion, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a précisé que ce plan national comprenait cinq principaux objectifs, notamment "le renforcement des politiques et du cadre réglementaire, l'officialisation des systèmes d'évaluation des risques, de surveillance et d'alerte, le renforcement des capacités d'inspection et de surveillance et la mise en place d'un plan de communication en matière de sécurité sanitaire prévoyant l'intensification des campagnes de sensibilisation".

"La sécurité sanitaire des aliments fait partie intégrante de la sécurité alimentaire. Elle protège les citoyens de différents risques tout au long du processus qui va de la production agricole à la consommation en passant par la transformation et la vente", a-t-il affirmé.

JOURNÉES OUVERTES POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ Plus de 7.500 consultations effectuées depuis le début de l'année à Constantine (direction)

Pas moins de 7570 consultations médicales ont été effectuées, depuis le début de l'année, dans le cadre des Journées ouvertes pour la promotion de la santé, au profit de citoyens vivant dans 183 zones isolées de la wilaya de Constantine, a indiqué, lundi, la directrice de santé et de la population (DSP), Lynda Boubguira.

Les journées ouvertes pour la promotion de la santé dans les zones isolées, initiées par le secteur de la santé, ont été organisées en trois phases sous le slogan "Vous servir est notre devoir, votre santé est notre responsabilité", a précisé la même responsable.

L'initiative vise, a-t-elle ajouté, à "assurer une couverture sanitaire des populations vivant dans des zones isolées et éloignées", avant de noter que cette opération permet "de rapprocher les services de santé des citoyens résidant dans ces zones, en particulier celles où il n'existe pas de structures de santé". La première phase de ces journées ouvertes, qui s'est déroulée du 19 février au 3 mars 2024, a permis de réaliser 2.751 auscultations médicales à travers 65 zones isolées de la wilaya, tandis que la deuxième phase, organisée du 12 au 22 août, avait ciblé 53 zones isolées où 1.676 consultations avaient été effectuées en médecine générale et spécialisée.

La troisième et dernière phase, qui a donné lieu à 3.143 auscultations médicales au profit des habitants de 64 zones reculées, avait concerné plusieurs villages et mechtas, parmi lesquels Benramdane et Djouablia, dans la commune de Ben Badis, la Ferme Belkarfa (Ain Smara), Nouasra (Messaoud Boudjeriou, Saifi et Ain Dhebab (Zighoud-Youcef), El Hamri et Soussani, dans la commune de Beni H'midène, a précisé la même source. Les auscultations ont été effectuées par des médecins généralistes et des spécialistes en pédiatrie, en chirurgie dentaire, en médecine interne, en gynécologie-obstétrique et en psychiatrie, assistés par des paramédicaux et des psychologues de différentes structures de santé de proximité de la wilaya.

ORAN Deux nouveaux centres de traitement de l'addiction entreront en service en 2025 (responsable)

Deux nouveaux centres de traitement de l'addiction aux drogues entreront en service en 2025 dans les communes de Oued Tlelat et Gdyl (à l'Est d'Oran), a affirmé, mardi, le Dr Youssef Boukhari, chef du service de la prévention auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya.



Il a précisé à la presse, en marge d'une journée d'étude organisée par l'agence d'Oran de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) sous le thème "La sécurité sociale vous accompagne pour vous protéger des risques d'addiction", que ces deux nouvelles structures renforceront le travail des centres intermédiaires situés dans les quartiers Yaghmoracen et Colonel Lotfi, afin d'assurer une couverture globale de la wilaya et de protéger les jeunes contre ce fléau.

Dans ce cadre, il a souligné que 7 médecins spécialisés dans le traitement de l'addiction ont été formés, en 2024, et seront affectés aux nouveaux centres.

Il a ajouté qu'il est envisagé, à l'avenir, d'ouvrir des unités similaires dans l'Ouest de la wilaya, notamment dans les zones densément peuplées comme la cité AADL (Misserghine) et la localité d'Ain Beida.

Pour sa part, le Dr. Haï Saliha, spécialiste en traitement des addictions au Centre intermédiaire relevant de la polyclinique du quartier Es-Seddikia, a indiqué que cette structure accueille, depuis deux ans, un nombre relativement croissant de personnes souhaitant abandonner leur dépendance, alors qu'elle ne recevait auparavant qu'une seule personne par jour.

Lors de cette journée d'étude, qui a marqué la clôture de la campagne d'information et de sen-

sibilisation organisée, depuis mars dernier, par l'agence de la CNAS d'Oran, le sous-directeur de l'agence et directeur adjoint des systèmes d'information, Kamel Cheikh, a déclaré que l'organisation de telles rencontres témoigne de l'importance accordée par la CNAS à la sensibilisation du plus grand nombre de jeunes et de différentes couches sociales aux dangers des drogues et des autres fléaux sociaux, notamment les accidents du travail.

Cette campagne a également été menée au profit des médecins et pharmaciens conventionnés avec la CNAS pour les sensibiliser aux médicaments destinés au traitement des maladies neurologiques et

psychiques, qui sont également soumis à des conditions particulières. Parmi ces conditions figurent l'obligation que ces médicaments soient prescrits par des médecins spécialistes et le suivi des détenteurs de ces prescriptions par des contrôles médicaux.

Cette démarche contribuera à limiter l'usage irrationnel de ces médicaments. Au cours de cette journée, plusieurs interventions ont été présentées, portant sur "Le rôle de la sécurité sociale dans la réduction de l'addiction aux drogues", "Les efforts du Conseil supérieur de la jeunesse pour protéger les jeunes des fléaux sociaux" et "Le rôle du psychiatre dans la prévention de l'addiction".

ILLIZI

La lutte contre la drogue et la toxicomanie thème d'une journée d'étude

La lutte contre la drogue et la toxicomanie a été au centre d'une journée d'étude organisée mardi à Illizi, à l'initiative de l'agence locale de la Caisse nationale d'assurance des salariés (CNAS).

La rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour la lutte contre la toxicomanie, les psychotropes et les stupéfiants, et contre leurs effets et dangers sur l'individu et la société, a indiqué le directeur de la CNAS-Illizi, Abdelhak Kechid, devant un auditoire composé de cadres des secteurs du Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, et de la Solidarité et l'Action sociale, ainsi que de praticiens et de représentants d'associations locales.

Elle vise à sensibiliser aux répercussions néfastes de la propagation du fléau de la toxicomanie, et de vulgariser les mesures préventives à travers les actions de sensibilisation en milieu des jeunes notamment, a-t-il ajouté. Pour sa part, le Dr Sofiane Bechouni, médecin-



conseiller à l'agence de wilaya de la CNAS, a fait savoir que cette journée intervient dans le sillage de la campagne menée depuis mars dernier par la CNAS pour la sensibilisation sur les dangers de la toxicomanie. La campagne a porté sur l'organisation, avec le concours

des différents acteurs de la société, de praticiens, de l'institution universitaire et des établissements de la formation professionnelle, de sorties de sensibilisation, en plus de la conjugaison des efforts de lutte contre ce mal social.

GRIPPE AVIAIRE

Le risque global "est faible" mais la situation peut changer rapidement (OMS)

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), a jugé "faible" mardi, le risque global pour la santé publique posé par la grippe aviaire, alors que la situation du H5N1 en Amérique du Nord continuait de susciter l'inquiétude des épidémiologistes, soulignant que cette situation peut changer rapidement en raison de l'évolution du virus.

"À l'heure actuelle, sur la base des informations dont nous disposons, nous estimons que le risque d'infection pour le public est actuellement faible", a indiqué lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, la Directrice par intérim chargée de la gestion des épidémies et des menaces pandémiques, à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Maria Van Kerkhove.

Toutefois, pour les travailleurs agricoles et les autres personnes exposées aux animaux infectés, a-t-elle ajouté, "nous estimons que le risque pour la santé publique est faible à modéré", en fonction de certains facteurs tels que les mesures d'atténuation des risques mises en place, l'accès et l'utilisation d'équipements de protection individuelle comme les combinaisons, les masques respiratoires, les lunettes de protection, les gants et les bottes.

"Nous devons toutefois nous rappeler que cette situation peut changer rapidement en raison de l'évolution du virus, et nous devons nous préparer à un tel scénario", a averti Mme Van Kerkhove, plaçant pour "des



enquêtes approfondies autour de chaque détection humaine afin d'évaluer la possibilité d'une propagation interhumaine".

Selon des informations parues dans la presse, trois personnes ont été infectées par le virus H5N1 en Amérique du Nord sans que l'on connaisse les sources de leur contamination.

Si le risque mondial est "faible", ces trois cas atypiques font de plus en plus craindre aux spécialistes un scénario semblable aux débuts de l'épidémie de grippe H1N1 en 2009.

À l'époque, deux cas sporadiques d'infection par cette grippe porcine chez des enfants en Californie qui n'avaient eu aucun contact avec des porcs ou entre eux ont été les premiers signes d'une pandémie qui avait causé 280.000 morts dans le monde.

En attendant, l'OMS a recensé 76 personnes infectées par le virus H5N1 de la grippe aviaire en 2024, la plupart d'entre elles étant des travailleurs agricoles. Soixante et un des 76 cas signalés cette année l'ont été aux États-Unis, qui ont également signalé des foyers de

H5N1 chez des animaux sauvages et des volailles et, plus récemment, chez des vaches laitières. Des cas ont également été signalés en Australie, au Canada, en Chine, au Cambodge et au Viet Nam. "La surveillance est essentielle pour protéger la santé animale et la santé publique, ainsi que pour maintenir la confiance nécessaire à la sécurité des échanges internationaux d'animaux", a fait valoir de son côté, le Chef du département scientifique de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), Gregorio Torres.

JAPON

Des chercheurs japonais travaillent sur un médicament faisant repousser les dents

Des chercheurs japonais ont peut-être trouvé la solution au cauchemar des sourires édentés, en testant un médicament qui pourrait permettre aux incisives et autres molaires de repousser.

Finis les dentiers posés sur la table de chevet ou les lourdes factures d'implants dentaires ? Des dentistes japonais y croient et testent un médicament inédit qui, espèrent-ils, deviendra une alternative aux prothèses dentaires et aux implants.

Contrairement aux reptiles et aux poissons dont les crocs sont remplacés régulièrement, les humains, comme la plupart des autres mammifères, ne font pousser que deux séries de dents, les dents de lait et les bien mal-nommées "définitives".

Mais cachés sous nos gencives se trouvent les bourgeons dormants d'une troisième génération, selon Katsu Takahashi, chef du service de chirurgie buccale à l'Institut de recherche médicale de l'hôpital Kitano à Osaka.

En octobre, Takahashi et son équipe ont lancé des essais cli-

niques sur l'homme d'un médicament expérimental ayant le potentiel de relancer la croissance de ces dents cachées.

Cette technologie "entièrement nouvelle" est conçue pour neutraliser une protéine appelée USAG-1, qui inhibe la croissance de la troisième série de dents, explique le chercheur.

Les traitements prothétiques actuels utilisés pour les dents perdues à cause d'une carie, d'une maladie ou d'une blessure sont souvent considérés comme coûteux et invasifs.

"Faire repousser des dents naturelles présente sans aucun doute des avantages", déclare Takahashi. Dans une étude publiée l'année dernière, l'équipe a déclaré, photos à l'appui, que son "traitement par anticorps chez la souris est efficace pour la régénération des dents et peut constituer une avancée dans le traitement des anomalies dentaires chez l'homme".

Pour l'instant, les dentistes donnent la priorité aux cas "urgents" de patients ayant six dents ou plus manquantes à la naissance.

Cette maladie héréditaire toucherait environ 0,1 % des personnes, qui peuvent avoir de graves difficultés à mâcher et, au Japon, passent souvent la majeure partie de leur adolescence à porter un masque facial pour cacher les larges trous dans leur bouche, explique M. Takahashi.

"Ce médicament pourrait changer la donne pour eux", espère-t-il. Le médicament serait donc destiné en priorité aux enfants, et les chercheurs souhaitent le rendre disponible dès 2030.

L'arrivée sur le marché de ce médicament serait particulièrement bienvenue au Japon, qui a la deuxième population la plus âgée du monde.

Les données du ministère de la Santé montrent que plus de 90% des Japonais âgés de 75 ans ou plus ont au moins une dent manquante.

"On espère fortement que notre technologie puisse directement prolonger leur espérance de vie en bonne santé", espère M. Takahashi.

APS

PALESTINE

ONU: l'entité sioniste a "massivement" bloqué les tentatives d'aide humanitaire dans le nord de Gaza



Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a affirmé que l'entité sioniste a "massivement" bloqué les tentatives d'aide dans le nord de la bande de Gaza.

Citant le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Stéphane Dujarric a déclaré, lors d'une conférence de presse mardi, que "les missions d'aide dirigées par l'ONU dans le gouvernorat du nord de Gaza continuent d'être massivement refusées, en particulier celles qui cherchent à atteindre les zones assiégées de Beit Lahia, Beit Hanoun et certaines parties de Jabalya".

"OCHA rapporte que trois missions humanitaires qui prévoyaient d'apporter de la nourriture et de l'eau dans certaines parties du nord de Gaza assiégé ont été une fois de plus refusées mardi par les autorités (sionistes)", a-t-il précisé, ajoutant que "l'ONU a tenté d'atteindre ces zones assiégées 40 fois, dont 38 tentatives ont été refusées et deux entravées" depuis début décembre.

Soulignant la nécessité de protéger les civils dans le nord de l'enclave palestinienne, Dujarric a exhorté l'entité sioniste à répondre aux "besoins essentiels" des civils.

"Cela signifie faciliter le travail de l'ONU et de ses partenaires humanitaires qui tentent de fournir de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et d'autres aides essentielles, mais qui voient leurs missions refusées ou entravées", a-t-il ajouté.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, a atteint mardi 45.059 martyrs et 107.041 blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités palestiniennes de la santé.

OUGANDA

Le nombre de cas de Mpox atteint le millier (ministère de la santé)

Le nombre cumulé de cas de Mpox en Ouganda a dépassé le seuil de 1.000, avec six décès signalés depuis l'apparition de l'épidémie dans ce pays d'Afrique de l'Est il y a cinq mois, a rapporté lundi le ministère de la Santé.

Au total 17 nouveaux cas ont été recensés au cours des dernières 24 heures, portant le total à 1.044 cas signalés dans 57 des 146 districts du pays depuis le signalement du premier cas en août, a indiqué le ministère dans un bulletin d'information publié au niveau local. Au moins 10 des nouveaux cas ont été enregistrés à Kampala, la capitale du pays, qui se distingue ainsi comme le plus gros foyer actuel de la maladie.

Avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires, le ministère a intensifié ses mesures de prévention, y compris sous la forme de surveillance renforcée, de gestion des cas, de communication sur les risques, de mobilisation des communautés et de campagnes de sensibilisation, pour enrayer la propagation du virus. En août, l'OMS a déclaré la Mpox urgence de santé publique de préoccupation internationale, soulignant son potentiel de transmission mondiale.

APS

MICRONUTRITION

Les aliments au top pour notre intestin

Après les petits écarts des vacances, notre ventre nous rappelle souvent à l'ordre ! Petit tour d'horizon des aliments qui vont éviter à votre intestin de trop se mettre en colère avec le Dr Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition.

Au petit déjeuner : des probiotiques et des amidons résistants

Les probiotiques sont des bactéries vivantes qui permettent de restaurer les propriétés de la flore intestinale et qui contribuent à empêcher la prolifération de germes indésirables. En consommant des aliments qui contiennent naturellement des probiotiques, nous enrichissons notre microbiote.

Quant aux aliments riches en amidons résistants ils permettent de réduire l'inflammation de la paroi intestinale.

- Côté menus :
- 1 boisson chaude (thé de préférence) sans sucre ajouté
 - Du pain de seigle avec un peu de beurre
 - 1 fruit frais de saison
 - 1 yaourt enrichi en probiotiques ou un verre de lait fermenté (lait ribot, kéfir...)

Au déjeuner : on n'oublie pas les Omega-3

Toutes les membranes des cellules de notre organisme doivent contenir suffisamment d'omega-3 pour bien fonctionner. Il en est de même pour les membranes des cellules de notre intestin, qui en ont besoin pour avoir une bonne élasticité.

- Côté menus :
- 1 crudité assaisonnée avec une sauce à base d'huile de colza et d'olive avec ail ou oignon frais
 - Des féculents (riz, pâtes, quinoa, sarrasin) ou des légumes secs (lentilles, pois chiches, pois cassés, flageolets...)
 - De la viande ou du poisson gras (saumon, sardines, maquereaux, hareng)
 - 1 fruit ou 1 yaourt riche en probiotiques.

Au dîner : on pense à la glutamine

Viande, poissons, œufs, produits de la mer, légumineuses, épinards, persil et oléagineux (noix, noisettes, amandes...) sont des aliments riches en glutamine. Cet acide aminé joue un rôle dans la synthèse des protéines. Il est également particulièrement



utile pour assurer le bon fonctionnement des muqueuses et contribuer à maintenir l'intégrité de la paroi intestinale. Il faut savoir que 90% de la glutamine apportée par l'alimentation est utilisée par l'intestin, notamment pour le bon fonctionnement de son système immunitaire.

Côté menus :

- Des protéines d'origine animale (viande, poisson, œufs)
- Des légumes secs (haricots, pois cassés, lentilles, flageolets, pois chiches)

- Du pain de seigle
- Des légumes cuits. De préférence salsifis, poireaux, cœurs d'artichaut, asperges, topinambours, cardons, champignons, petits pois.
- 1 fruit et/ou 1 yaourt enrichi en probiotiques.

Comment éviter d'irriter votre intestin

- Limitez alcool, tabac et café, qui augmentent les spasmes intestinaux.
- Consommez régulièrement du thé vert et du riz basmati.
- Consommez plutôt des légumes cuits, moins irritants que les crus pour votre

paroi intestinale. Parfaites également, les pommes de terre cuites et refroidies (en salade), le riz et les spaghettis refroidis.

- Consommez régulièrement des aliments riches en amidons résistants, qui aident à réparer la paroi intestinale. Ces amidons ont l'avantage d'améliorer la perméabilité de l'intestin et d'en réduire l'inflammation.

Les aliments qui en contiennent le plus sont : les bananes crues peu mûres, les lentilles, les haricots blancs, le pain de seigle, les champignons.

Boire du thé réduit le risque de mort prématurée



Une étude française menée sur plus de 100 000 personnes confirme le rôle bénéfique des antioxydants sur la santé et spécifiquement sur le risque de décès.

Si vous êtes adepte du «tea time», sachez que cette habitude est potentiellement facteur de longévité. En tout cas, les flavonoïdes, les antioxydants contenus dans le thé, protégeraient du risque de décès prématuré, selon une étude menée par des chercheurs français. Le professeur Nicolas Danchin du centre de médecine préventive à Paris a comparé le mode de vie des consommateurs de thé d'une part et de café d'autre part ainsi que l'incidence de ces boissons sur leur santé.

En tout, 131 041 personnes âgées de 18 à 95 ans ont participé à l'étude entre 2001 et 2008. 95 d'entre elles sont décédées de cause cardiovasculaire et 632 sont mortes de cause non cardiovasculaire.

Dans le match thé contre café, c'est le thé qui l'emporte haut la main. Les buveurs de thé se distinguent par un mode de vie plus sain que les buveurs de café. Ces derniers présentent un profil de risque cardiovasculaire plus élevé que les non amateurs de café puisque cette consommation va de pair avec un tabagisme plus élevé. De plus, les aficionados de café sont en moyenne moins actifs physiquement que les non buveurs (41% contre 45% d'entre eux).

Prenez du thé, pas du café

De leur côté les consommateurs de thé ont un profil de risque cardiovasculaire plus enviable. A l'inverse du café, chez les adeptes du thé, le tabagisme semble diminuer avec le nombre de tasses. Autre signe que la théine est corrélée à un mode de vie sain, les «théomane» semblent plus incités à faire du sport, puisque les données montrent que l'activité physique augmente avec la consommation. Enfin, boire du thé abaisse la pression artérielle, alors que le café n'a aucun effet.

«Le thé abaisse le risque de décès non cardiovasculaire de 24%», observe Nicolas Danchin. Fait intéressant, ce bénéfice serait plus flagrant sur les fumeurs ou anciens fumeurs. De là à déduire que le thé annule les dangers de la cigarette, il y a un fossé que le chercheur ne se risquerait pas à franchir.

• Et aussi... On peut doser certaines vitamines et pratiquer un test sur les urines pour savoir si l'alimentation a un effet acidifiant. Ou évaluer les intolérances alimentaires en dosant les IgG.

En l'espérance de

EAU MINÉRALE

Laquelle boire en fonction de mes besoins ?

Si boire de l'eau est essentiel au fonctionnement de notre organisme, toutes les eaux minérales ne disposent pas des mêmes vertus. Une femme fatiguée n'aura pas les mêmes besoins en minéraux et en hydratation qu'une femme enceinte par exemple. Et vous, quelle eau minérale vous convient le plus ?

Des eaux plus ou moins minéralisées

L'eau est un composant essentiel de notre corps. Elle compte pour 60 % du poids d'un adulte, soit environ 36 litres d'eau pour une femme de 60 kilos. Nos réserves en eau servent entre autres à maintenir la température de l'organisme et assurer l'élimination naturellement nos déchets. Chaque jour, on perd tout de même de 2 à 3 litres d'eau par la transpiration, les urines ou la respiration ! Si on nous rebat les oreilles avec l'importance de boire au minimum 1,5 L d'eau par jour c'est pour garantir notre balance hydrique.

A la différence de l'eau de source, faiblement minéralisée, l'eau de minérale naturelle possède des sels minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium) et oligo-éléments (fluor, silicium, vanadium) aux propriétés spécifiques. Certaines sont plus minéralisées que d'autres.

Sur chaque étiquette est mentionné le résidu sec (RS) qui indique la quantité de minéraux contenus dans une bouteille d'eau. Les eaux dont le RS est inférieur à 500 mg/L sont peu minéralisées tandis qu'au-delà de 1500mg/L elle est très minéralisée.

S'il est conseillé de varier les eaux minérales et de ne pas abuser des eaux très minéralisées, certaines peuvent être prises sous forme de cures, selon les besoins. Lesquels ? Voici quelques repères pour vous aider.

Si on est au régime

Les besoins : quand on suit un régime, il est recommandé de boire plus qu'à l'ordinaire, plus de 1,5 L d'eau par jour. Non seulement cela aide à éliminer plus vite, mais notre corps a besoin de compenser les carences qui découlent de la restriction alimentaire car les régimes font souvent l'impasse sur les aliments riches en calcium et magnésium.

Ce qu'il vous faut : les eaux riches en calcium et magnésium sont bien indiquées pour rester en forme et éviter le coup de pompe classique en période de régime : Contrex, Hépar. La Courmayeur et la Vittel, riches en sulfates ont en plus des propriétés diurétiques. Cette indication est aussi valable pour les personnes qui ont une alimentation déséquilibrée et ne trouvent pas leur compte de minéraux dans l'alimentation.

Si on est ménopausée

Les besoins : à l'approche de la ménopause et pendant celle-ci, la densité minérale osseuse a tendance à diminuer. Un apport important en calcium, de l'ordre de 2000mg/jour, réduit le risque d'ostéoporose liée à cette fragilisation des os.

Ce qu'il vous faut : une eau riche en calcium (plus de 150mg/L) contribue à maintenir la densité osseuse : Contrex, Hépar, Vittel, Courmayeur. Côté eau gazeuse : San Pelligrino, Badoit, Rozana, Quézac, Arvie, Salvat.

Si on est fatiguée

Les besoins : contre le stress et la fatigue passagère, on mise sur le magnésium dans l'alimentation (chocolat, céréales complètes, légumes secs) et on complète avec une eau



riche en magnésium. Ce qu'il vous faut : des eaux comme Hépar et Contrex qui contiennent plus de 50 mg/L de magnésium. Avec plus de 119 mg/L l'Hépar est la plus chargée en magnésium. Un litre d'Hépar couvre plus de 30% des besoins journaliers en magnésium. Idéale dans le cadre d'une cure antifatigue de deux-trois jours.

Si on a mal à digérer

Les besoins : les eaux riches en bicarbonate facilitent la digestion en accélérant la vidange gastrique. Elles sont donc bienvenues en accompagnement de repas copieux. Ce qu'il vous faut : des eaux minérales gazeuses riches en bicarbonate : Vichy, Saint Yorre.

Si on est sportive

Les besoins : quand on fait du sport, on élimine beaucoup d'eau par la sudation. Un exercice intense d'1 heure peut faire perdre de 1 à 2 L d'eau ! On doit donc boire avant, pendant et après le sport pour contrebalancer ces pertes hydriques. L'eau sert aussi à éloigner les crampes et les courbatures en éliminant dans l'urine l'acide lactique provoqué par l'effort.

Ce qu'il vous faut : pour un exercice modéré et régulier, on choisit une eau minérale comme Vittel ou Courmayeur riches en sulfates diurétiques.

Les eaux gazeuses bicarbonatées comme Hépar et Badoit permettent de récupérer plus facilement après l'effort.

Si on est constipée

Les besoins Pour relancer le transit intestinal, on augmente la quantité de fibres dans

son alimentation et on boit plus d'eau enrichie en magnésium, minéral utilisé pour traiter notamment la constipation.

Ce qu'il vous faut Hépar est la championne toutes catégories pour son magnésium. Elle est suivie par la Contrex pour les eaux plates ; la Rozana, la Quezac et la Badoit pour les eaux minérales à bulles.

Si on fait de l'hypertension

Les besoins : en cas d'hypertension artérielle ou autre trouble cardiovasculaire, on est astreint à un régime pauvre en sel (hyposodique). Dans ce cas, le sodium apporté par les eaux minérales ne doit pas dépasser 200 mg/L.

Ce qu'il vous faut : on boit des eaux minérales allégées en sodium dont certaines portent la mention «convient pour un régime pauvre en sodium» : Hépar, Contrex, Vittel, Courmayeur, Thonon, Evian, Volvic pour les eaux plates. Côté eau gazeuse : Salvat, Perrier.

Si on est enceinte ou si on allaite

Les besoins : pendant la grossesse et l'allaitement, on a davantage besoin de s'hydrater : il est conseillé de boire 1,5 L d'eau par jour pour les femmes enceintes et 2 L pour les femmes qui allaitent.

Les besoins en calcium et magnésium augmentent aussi : +100 mg/jour pour le calcium et +30 à 40 mg/jour pour le magnésium.

Ce qu'il vous faut : une eau minérale riche en calcium et magnésium.

Hépar est la mieux dosée en calcium et magnésium mais pour un goût plus neutre, la Contrex ou la Courmayeur font l'affaire.

Micronutrition : votre bilan anticarence

Les spécialistes de la micronutrition proposent de faire une prise de sang pour étudier l'impact biologique de votre alimentation.

À quoi servent les analyses ? Des analyses de sang très pointues, issues des laboratoires de recherche, sont proposées par les spécialistes de micronutrition. Ces examens leur fournissent une foule d'informations concernant le « terrain », l'état nutritionnel et les éventuels déficits en micronutriments. Leur but ?

Intervenir avant que ne s'installe une pathologie. Réalisés à partir d'un prélèvement de sang et d'urine, ils nécessitent une technologie de pointe, encore peu développée dans la plupart des laboratoires de ville. C'est pourquoi ils restent assez onéreux, d'autant qu'ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale. Mais ils fournissent des renseignements précieux. Ils permettent de bénéficier de conseils nutritionnels pertinents, car tout le monde ne métabolise pas de la même façon ce qu'il mange. Et

de ne prendre des compléments alimentaires qu'en cas de besoin, seulement si des déficits sont constatés. Cependant, l'avis d'un spécialiste en micronutrition reste nécessaire, car l'interprétation de ces examens est délicate.

Quel type d'analyse sanguine ?

• Le profil des acides gras érythrocytaires. Il reflète l'alimentation des quatre derniers mois. Il mesure les apports en

acides gras, la qualité de leur assimilation et l'efficacité d'un programme diététique.

• Le bilan du stress oxydatif. En dosant les enzymes radicalaires (SOD et GPX) et les marqueurs de l'inflammation (CRP...), on peut détecter un état inflammatoire léger.

• Et aussi... On peut doser certaines vitamines et pratiquer un test sur les urines pour savoir si l'alimentation a un effet acidifiant. Ou évaluer les intolérances alimentaires en dosant les IgG.

MAROC Le pays carrefour clé des réseaux de trafic de substances médicamenteuses prohibées

Le Maroc renforce de plus en plus son rôle central dans les réseaux de trafic de drogue, après l'annonce des autorités espagnoles du démantèlement d'une cellule criminelle impliquée dans le trafic de substances médicamenteuses prohibées destinées au Maroc, où elles sont transformées en un stupéfiant très dangereux pour la santé, ont rapporté des médias locaux.



Selon Pedro Fernández, représentant du gouvernement espagnol dans la région andalouse, cité par ces médias, la cellule criminelle était responsable du stockage de médicaments contenant la substance active "benzodiazépine" en vue de leur exportation vers le Maroc.

Sitôt acheminés au Maroc, ces comprimés sont mélangés avec du haschisch pour être transformés en un stupéfiant connu localement sous le nom de "Karkoubi", l'une des drogues les plus dangereuses en raison de son impact dévastateur sur la santé mentale et physique des jeunes marocains.

Les médias espagnols ont rapporté que l'opération menée par la police ibérique dans la province de Jaén (Sud) a mis en lumière, une fois de plus, l'implication du Maroc dans la consommation et la redistribution de substances prohibées, exacerbant ainsi la crise des drogues dans la région. Dans le

cadre de l'opération dénommée "Rousita", les autorités espagnoles ont arrêté neuf personnes, âgées de 18 à 63 ans, dont un médecin travaillant dans un centre de santé à Linares (Sud).

Les enquêtes ont commencé au milieu de l'année dernière, après la découverte par la police espagnole de la vente de 56 boîtes de ce médicament dans une seule pharmacie, ce qui a permis de retracer cette vente et remonter vers une famille en particulier.

Dans une opération de grande envergure, la police a saisi 2.160 comprimés, fournis par le médecin arrêté, ainsi qu'une somme d'argent liquide estimée à 18.000 euros.

Le "Karkoubi" est devenu l'une des drogues les plus courantes au Maroc en raison de sa facilité de trafic et de son coût relativement bas par rapport à d'autres substances. Le Maroc constitue un terrain propice à l'accueil de ces

produits, en raison des réseaux de trafic complexes qui traversent ses ports et ses frontières terrestres, alimentés par une situation de relâchement sécuritaire et la corruption qui sévit dans nombre de secteurs. Les estimations indiquent que le rôle du Maroc ne se limite pas à être un simple récepteur de ces substances, mais qu'il représente également un point de passage clé pour les drogues en direction de l'Europe et de l'Afrique, consolidant ainsi sa position en tant qu'élément central du système de trafic international.

Il convient de souligner que la propagation du "Karkoubi" au Maroc, qui est devenu un marché de consommation et un entrepôt pour ces poisons mortels, a des répercussions majeures sur la situation sociale et économique du pays.

Elle contribue à l'essor du crime organisé et aggrave les problèmes de santé publique.

Marocgate : Le Makhzen devant la justice belge à l'initiative de militants et journalistes marocains

Des intellectuels et journalistes marocains ont décidé de poursuivre devant la justice belge le régime du Makhzen marocain pour avoir soudoyé des eurodéputés, une affaire connue sous le nom de Marocgate, dans le but de faire passer sous silence les violations des droits humains au Maroc et dans les territoires sahraouis occupés, a rapporté le site la Libre.be, citant le quotidien bruxellois Le Soir.

Selon le média belge, il s'agit notamment de l'opposant Ali Reda Ziane, fils de l'ex-ministre et cé-

lèbre avocat marocain, Mohammed Ziane, des journalistes Omar Radi, Soulaïmane Raissoumi et Hicham Mansouri, ainsi que du militant des droits de l'homme, Fouad Abdelmoumni. La source a précisé que "les plaignants ont d'ores et déjà mandaté l'avocat parisien Mohamed Jaite et sa consœur bruxelloise Delphine Paci pour porter leurs constitutions de parties civiles et donc les représenter devant la chambre des mises en accusation qui, à Bruxelles, a la charge de contrôler la légalité de l'instruction

ouverte en 2022, faisant savoir que "la première audience aura lieu le 7 janvier prochain".

Cité par le média bruxellois, l'avocate Delphine Paci a noté que les plaignants ont affirmé que les préjudices occasionnés par les actions d'ingérence menées par les (eurodéputés inculpés) et par les organismes grâce auxquels ils sévissaient - dont l'ASBL Fight Impunity - pour favoriser les politiques publiques menées par le Maroc, sont gravissimes.

Ils ont par exemple légitimé la répression

faite à l'égard des militants des droits de l'homme marocains et sahraouis", a ajouté l'avocate. L'affaire Marocgate qui a défrayé la chronique en 2023, a révélé que le Maroc a recouru à des pots-de-vin pour corrompre des eurodéputés et des responsables au sein du Parlement européen en vue de passer sous silence, d'une part, l'exploitation des richesses du Sahara occidental et, d'autre part, les violations des droits humains tant au Maroc qu'au Sahara occidental.

APS

SOUDAN L'escalade des combats empêche l'acheminement de l'aide humanitaire (PAM)



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré mardi que l'escalade des combats au Soudan empêchait l'aide humanitaire d'atteindre les zones à risque de famine.

"Les combats à Um Rawaba, dans le Kordofan du Nord, ont empêché un convoi d'atteindre les zones à risque de famine dans le Kordofan du Nord et du Sud, y compris Kadugli et Dilling", a expliqué le PAM dans un communiqué.

Les camions ont été contraints de retourner dans un endroit plus sûr et attendent d'être réacheminés vers d'autres zones accessibles dans le Kordofan du Sud et l'Etat du Nil Bleu si la situation le permet, a ajouté le communiqué. Le PAM a fait remarquer que même les couloirs disponibles sont devenus plus dangereux ces dernières semaines en raison de l'escalade des combats et des bombardements intenses.

L'organisation des Nations Unies a indiqué qu'en octobre, elle a fourni de la nourriture, de l'argent et une assistance nutritionnelle à 2,8 millions de personnes dans tout le pays. Elle s'efforce actuellement de fournir une aide alimentaire et nutritionnelle essentielle à 14 régions touchées par la famine, dont beaucoup sont situées dans des zones de conflit au Darfour, au Kordofan, à Khartoum et à Gezira, où le conflit continue de s'intensifier.

Le gouvernement soudanais a récemment annoncé que 28,9 millions de personnes dans le pays ont besoin d'une aide humanitaire en raison du conflit actuel entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide, qui a éclaté à la mi-avril 2023.

CÉDÉAO Le Burkina Faso, le Mali et le Niger cesseront d'être membres à compter du 29 janvier 2025 (officiel)

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger cesseront officiellement d'être membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) à compter du 29 janvier 2025, a déclaré dimanche dans la soirée, Omar Aliou Touray, président de la commission de la Cédéao.

Omar Aliou Touray s'exprimait à l'issue de la 66ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao, tenue dimanche à Abuja, au Nigeria.

"La Conférence prend note de la notification par la République du Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger de leur décision de se retirer de la Cédéao", a-t-il déclaré.

"(...) Conformément aux dispositions de l'article 91 du Traité révisé de la Cédéao, les trois pays cesseront officiellement d'être membres de la Cédéao à compter du 29 janvier 2025", a-t-il précisé.

Par ailleurs, la Cédéao a fixé une période de transition de six mois, pour fixer les modalités de retrait des trois pays concernés et poursuivre la médiation avec l'espoir de les ramener au sein de l'organisation régionale.

Un sommet extraordinaire de la Cédéao aura lieu à la fin de la période transitoire pour adopter les modalités de départ des trois pays sahéliens.

Pour rappel, c'est en janvier 2024, que le Burkina Faso, le Mali et le Niger avaient annoncé leur retrait "sans délai" de la Cédéao, accusant la Communauté de "ne plus répondre aux aspirations de leurs peuples".

APS

PALESTINE

Ghaza : sept Palestiniens tombent en martyrs dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste

Au moins sept Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dans de nouvelles frappes de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza mercredi, selon des sources médicales.

Un drone des forces d'occupation sioniste a bombardé une tente pour personnes déplacées dans la ville de Deir al-Balah (centre), faisant deux martyrs, a déclaré l'une des sources. Le personnel médical a également procédé au transfert des corps de deux martyrs à l'hôpital Al-Awda après une frappe de l'armée sioniste dans le camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, a indiqué la direction de l'hôpital.

Les forces d'occupation sioniste ont également bombardé une maison dans la zone de Jabalia al-Nazla, dans le nord de Ghaza, faisant deux martyrs, a indiqué une autre source médicale. Dans la ville de Ghaza, un enfant est tombé en martyr dans une frappe de l'armée sioniste dans le quartier d'Al-Daraj, à l'est de la



ville, a-t-elle ajouté. Les forces d'occupation sioniste ont également arrêté deux Palestiniens qui péchaient au large de la ville de Deir al-Balah, selon des témoins.

Depuis octobre 2023, l'entité Sioniste poursuit une guerre génocidaire contre Ghaza qui a fait plus de 45 000 martyrs, en grande majorité des femmes et des enfants.

L'armée sioniste frappe une centaine d'écoles à Ghaza au cours des deux derniers mois

Une centaine d'écoles dans la bande de Ghaza ont été frappées par l'armée d'occupation sioniste au cours des deux derniers mois, ont relevé des médias, en se référant au rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies.

Le Bureau a indiqué que les agences de l'ONU ont documenté 95 attaques de l'armée sioniste

contre des bâtiments scolaires à Ghaza entre le 6 octobre et le 15 décembre. La plupart de ces bâtiments servaient d'abris aux Palestiniens déplacés.

Au total, 61 attaques ont eu lieu dans le nord de la bande de Ghaza occupée, où quatre écoles ont été touchées au cours des seuls 14 et 15 décembre, a indiqué le Bureau de coordination

des affaires humanitaires. L'armée d'occupation sioniste poursuit pour la deuxième année son agression sur la bande de Ghaza, ciblant toute forme de vie y compris les hôpitaux et les écoles, privant les citoyens de l'eau, de l'électricité, de la nourriture, de médicaments et du carburant tout en les obligeant à vivre loin de leurs quartiers détruits,

dans des tentes qui ne protègent ni du froid, ni de la chaleur.

La guerre génocidaire qui a commencé le 7 octobre 2023, a fait, selon le dernier bilan provisoire publié mardi, 45.059 martyrs et 107.041 blessés, en majorité des femmes et des enfants, alors que plus de 11.000 disparus se trouvaient toujours sous les décombres.

L'AG de l'ONU adopte un projet de résolution réaffirmant le droit des Palestiniens à l'autodétermination

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté mardi soir, à une large majorité, un projet de résolution réaffirmant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Selon l'agence de presse Wafa, 172 pays ont voté en faveur de la résolution.

L'adoption de cette résolution "représente une position internationale contre les pratiques de l'occupation (sioniste) et de colonisation qui empêchent le peuple palestinien de jouir de son droit à

l'autodétermination et de vivre dignement dans son propre Etat", selon Wafa. Le texte de la résolution fait référence à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a affirmé que l'occupation sioniste des terres palestiniennes "est illégale" et "doit prendre fin rapidement", car elle empêche le peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination, tel qu'il est garanti par la Charte des Nations Unies et le droit international. Par ailleurs, le ministère palestinien des

Affaires étrangères a salué l'adoption de cette résolution, la considérant comme "un droit fondamental et inaliénable", et "un pilier de la Charte des Nations Unies".

Dans un communiqué publié à cet effet, le ministère a souligné que le vote de 172 pays en faveur de cette résolution "envoie un message d'espoir au peuple palestinien, montrant que le monde se tient à ses côtés face au génocide, à la colonisation et au terrorisme des colons".

FRANCE

Sarkozy condamné à un an de prison ferme avec bracelet électronique

L'ancien président français Nicolas Sarkozy a été condamné mercredi par la Cour de cassation pour corruption et trafic d'influence à un an de prison ferme avec obligation de porter un bracelet électronique et trois ans d'ineligibilité.

Les médias français ont rapporté l'information, expliquant qu'il s'agit d'une sanction sans

précédent pour un ancien chef de l'Etat français.

Trois ans d'ineligibilité s'ajoutent à la peine. Sarkozy, 69 ans, sera convoqué devant un juge qui devra déterminer les modalités d'application du bracelet électronique.

Il s'agit de la première condamnation définitive de l'ex-président français (2007-2012).

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe A3+ plaide pour le respect de la souveraineté de la Syrie et un cessez-le-feu global

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a plaidé, mardi à New York, pour le respect de la souveraineté de la Syrie et de l'intégrité de son territoire, appelant à un cessez-le-feu global dans le pays.

Lors d'une session ouverte du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a prononcé une allocution au nom du groupe "A3+" (Algérie, Sierra Leone, Mozambique, Guyana), dans laquelle il a souligné que la réunion se tenait alors que la Syrie connaît ces derniers jours "un calme précaire" qui pourrait entraîner une nouvelle crise que personne ne souhaite.

M. Bendjama a exprimé la conviction du groupe "A3+" que "le moment est venu pour lancer un processus politique conduit par les Syriens sous l'égide des Nations unies, afin de parvenir à une «nouvelle Syrie» qui rassemblera tous les Syriens", insistant sur une participation totale de tous les Syriens à ce processus politique. Le groupe "A3+" estime que la participation de la société civile est "un élément essentiel pour garantir le succès de la transition en Syrie et réaliser les aspirations du peuple syrien".

À ce propos, M. Bendjama a réitéré, le soutien du groupe aux efforts de l'envoyé spécial de l'ONU et a appelé à la mise en œuvre effective de la résolution 2254, y compris la création d'instances dirigeantes de transition inclusives dotées de tous les pouvoirs exécutifs. "Le Groupe A3+ réaffirme son engagement inébranlable envers la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, et rejette catégoriquement toute tentative visant sa division", a déclaré le diplomate, poursuivant, dans ce contexte, que "pour avancer et s'éloigner de la violence, la Syrie ne doit pas être un champ de bataille entre les forces étrangères, et que seuls les Syriens doivent décider de l'avenir de leur pays".

Par ailleurs, le Groupe A3+ a exprimé sa profonde inquiétude face aux incursions militaires récentes des forces sionistes dans les territoires syriens, estimant qu'il s'agissait d'une violation "grave" du Droit international et de la Charte des Nations unies.

Il a également mis en avant le rôle prépondérant joué par la mission de supervision des Nations unies pour suivre le désengagement, afin de préserver la paix et la stabilité dans la région, tout en rejetant toute mesure unilatérale visant à saper le mandat et la mission qui lui sont confiés. S'agissant de la situation humanitaire en Syrie, le Groupe a souligné qu'elle représentait un des défis "urgents" pour la Communauté internationale, indiquant que près de 17 millions de personnes ont désormais besoin d'aide, et que les récents développements ont aggravé cette situation, avec plus d'un million de personnes déplacées au cours des derniers jours. Le Groupe a exprimé sa "profonde inquiétude" face à ces développements et a appelé à une mobilisation des efforts en vue de permettre aux travailleurs humanitaires de répondre aux besoins urgents du peuple syrien.

Après avoir souligné que la poursuite des combats, notamment dans le nord-est de la Syrie, ne fera qu'aggraver la situation humanitaire déjà désastreuse, elle a exhorté toutes les parties à respecter scrupuleusement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment celles relatives à la protection des civils et des infrastructures civiles.

Le groupe A3+ a appelé à un "cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire syrien afin de faciliter le déplacement des travailleurs humanitaires", soulignant que l'accès sans entrave à l'aide humanitaire "doit être garanti par tous les moyens disponibles, y compris les opérations transfrontalières".

Par ailleurs, le groupe a mis en garde contre le fait que le retour des réfugiés syriens dans leur foyer "doit être volontaire et ne doit en aucun cas être forcé", appelant à créer les conditions nécessaires à l'intérieur de la Syrie à travers une reconstruction précoce afin de faciliter ce processus.

"Les récents développements en Syrie ont démontré que les crises non résolues ne disparaissent pas simplement mais resurgissent. Par conséquent, si nous ne parvenons pas à trouver une solution globale et durable à la situation en Syrie, les conséquences et les répercussions seront désastreuses pour la région", a déclaré le groupe avant de conclure en réaffirmant qu'"il incombe à la communauté internationale de soutenir le peuple syrien et de l'aider à construire un avenir radieux pour son pays".

LIBAN

248 violations du cessez-le-feu commises par l'entité sioniste

L'armée sioniste a commis 248 violations du cessez-le-feu au Liban entré en vigueur le 27 novembre dernier, faisant au moins 30 martyrs, rapportent mercredi des médias citant des sources.

Mardi, l'armée sioniste a commis 12 violations, dont l'une a fait 3 blessés, portant ainsi le nombre à 248 violations qui ont fait au total

30 morts et 37 blessés, selon les données du ministère de la Santé relayées par l'agence de presse libanaise.

Selon diverses informations publiées par l'agence, les violations de mardi se sont produites dans le district de Tyr (sud), les districts de Marjayoun et Hasbaya dans le gouvernorat de Nabatieh (sud), et les districts

de Rashaya et de la Bekaa occidentale dans le gouvernorat de la Bekaa (est). Les violations comprenaient un raid de drones, un survol de drones militaires, des bombardements de maisons, des routes détruites au bulldozer et des bombardements d'artillerie. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombarde-

ments (sionistes) qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle.

L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE Lumière sur l'art de la calligraphie arabe dans une exposition au Musée "Ahmed Zabana" d'Oran

Une exposition consacrée à la calligraphie arabe a été inaugurée, mercredi au Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran, mettant en valeur des éclairages artistiques qui allient la beauté des écritures arabes à des collections archéologiques témoignant de l'évolution de cet art au fil de l'histoire arabe et islamique.



Cette exposition, organisée par le Musée "Ahmed Zabana" à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, présente une dizaine de tableaux illustrant des pièces de monnaie islamiques. Ces pièces mettent en avant l'esthétique de la calligraphie arabe sur leurs deux faces, tout en reflétant la richesse culturelle et historique de cet art, selon Leïla Boutaleb, responsable du service de communication du musée. Les trésors numismatiques exposés, issus de différentes périodes historiques comme les dynasties des Almohades, des Aghlabides, des Abbassides, des Omeyyades, des Mérinides, ainsi que de l'époque ottomane en Algérie, portent des inscriptions en calligraphie arabe, notamment en

styles coufique et naskh. Ces inscriptions sont gravées sur des monnaies en argent, or ou cuivre. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, comprend également des tableaux relatifs à la monnaie frappée sous l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne.

Parmi les pièces exposées, on trouve des monnaies en cuivre arborant sur une face l'inscription "En vérité, la religion auprès de Dieu est l'Islam", tandis que l'autre face précise le lieu et la date de frappe (Tagdempt, 1840 et 1836). Parmi les objets présentés, figurent une michkat (niche murale) ornée de gravures en calligraphie arabe d'une précision et d'une beauté remarquables, ainsi que des éléments d'architecture isla-

mique et des ouvrages retraçant l'histoire de la calligraphie arabe.

En outre, à l'occasion de cette journée mondiale, des réalisations du calligraphe défunt Cheikh Ali Kacimi (1933-2023) sont mises en avant en hommage à ses contributions exceptionnelles à l'art de la calligraphie arabe. Cet artiste émérite a transcrit le Coran cinq fois au cours de sa vie selon diverses lectures et a également conçu des tableaux calligraphiques comportant des versets coraniques.

Enfin, cette manifestation culturelle, organisée avec la contribution de la branche oranaise de l'Association Al-Maali pour les sciences et l'éducation, inclut des ateliers de calligraphie arabe et de lecture interactive.

ORAN

Noureddine Kour participe au Forum international "L'esprit de la Calligraphie Arabe" en Egypte

Le calligraphe Noureddine Kour d'Oran participera à la cinquième édition du Forum international "L'esprit de la calligraphie arabe", qui se tiendra en Egypte à partir du 28 décembre, a-t-on appris, lundi, de l'artiste.

Le calligraphe Kour, le premier à avoir initié la création d'une galerie dédiée à la calligraphie arabe et aux arts de la lettre au niveau national, participera à cet événement qui se déroulera jusqu'au 11 janvier prochain dans la ville égyptienne de Tanta, avec quatre œuvres en art de la lettre, de différentes dimensions et formats et techniques, a-t-il indiqué à l'APS.

Les quatre calligraphies dont une est l'œuvre de son fils Oussama Mohamed Fawzi, sont réalisées par les techniques de la calligraphie persane, le Jali diwani, le thuluth, et le kufi.

Noureddine Kour a déjà participé à plusieurs événements dédiés à la calligraphie arabe en Algérie et à l'étranger: Inde, Indonésie, Chine, Espagne, Iran, notamment.

Premier artiste algérien à obtenir une licence en histoire de l'art calligraphique dans le monde arabe, le calligraphe a à son actif plus de 2.000 œuvres artistiques.

TLEMCEN

La 13^e édition du Festival culturel national de la musique Hawzi à partir de samedi (Organisateurs)

La 13^e édition du Festival culturel national de la musique Hawzi se tiendra à partir de samedi au Palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, selon le Commissaire du festival, Amine Boudefla, qui a souligné à l'APS que cette édition, prévue jusqu'au 25 décembre, verra la participation de plus de 240 artistes représentant différentes écoles de ce genre musical Tlemcen, Mila, Mascara, Mostaganem, Oran, Béjaïa et Chlef.

Cette manifestation, organisée sous le thème "Le Hawzi, périples d'héritage et de patrimoine", comprendra deux expositions artistiques : une dédiée à la Noubba andalouse et une autre retraçant l'histoire de la musique andalouse des trois écoles principales (Tlemcen, Alger et Constantine), selon la même source.

Des conférences et des séminaires intitulés "Le Hawzi, voyages et cordes" seront également organisés, en plus de portes ouvertes sur les associations musicales andalouses pour faire connaître les associations locales et encourager l'adhésion des enfants.

Des Master Classes d'apprentissage des instruments de musique, notamment le oud, le violon, ainsi que des ateliers de poésie et de chant, seront également proposés.

Par ailleurs, des soirées musicales dédiées au Hawzi seront programmées dans plusieurs communes de la wilaya, selon la même source.

Cette édition vise à mettre en lumière le rôle de cet art dans la création de ponts culturels ayant contribué à l'enracinement d'une des formes musicales les plus importantes du patrimoine algérien.

Elle vise également à valoriser les trois grandes écoles qui maîtrisent ce genre musical : l'école "Sanâa" d'Alger, l'école "Malouf" de Constantine et l'école "Gharnata" de Tlemcen, a-t-on ajouté.

APS

JIJEL

Les participants à un séminaire sur Abou Laïd Doudou soulignent l'importance de mettre davantage en lumière son œuvre

L'écrivain et traducteur Abou Laïd Doudou est une figure littéraire dont les œuvres devraient être davantage mises en lumière, ont souligné, mardi, à Jijel des professeurs et des écrivains lors du 1^{er} séminaire dédié à cet homme de lettres.

Le président du séminaire, le Pr Saïd Boutadjine, a indiqué à l'APS que cet écrivain est une "référence et une sommité" pour les chercheurs dans divers domaines intellectuels, littéraires et de traduction, ce qui appelle à

mettre davantage en lumière ses œuvres.

Il a ajouté que Abou Laïd Doudou (1934-2004) a été "l'auteur de nombreuses études dans le domaine de la critique et de traductions de la littérature russe vers l'arabe, et de plusieurs ouvrages en critique publiés en Allemagne, devenus par la suite une référence pour les étudiants et les chercheurs dans le monde arabe".

Il a souligné, à cet égard, "l'importance de rééditer les différents ouvrages de

cet auteur et de les diffuser dans les différents pays arabes en tant que traductions de haute valeur pouvant être très bénéfiques aux chercheurs, et aux étudiants".

De son côté, le Pr Abdelhamid Bourayou, spécialiste de la littérature populaire, a indiqué que Abou Laïd Doudou est un "grand nom" dans le paysage littéraire avec "son œuvre prolifique qui doit être transmise à la nouvelle génération afin qu'elle en tire profit", rappelant que Doudou avait

excellé, en plus de ses traductions, dans l'écriture de contes et de pièces de théâtre. Abou Laïd Doudou a laissé de nombreuses œuvres littéraires telles que "Le lac des oliviers" (contes, 1967), "La pousière" (pièce de théâtre, 1968), "L'Algérie dans les écrits des voyageurs allemands" (étude, 1975) et "La nourriture et les yeux" (contes, 1998). Le séminaire consacré à Abou Laïd Doudou se poursuivra jusqu'au 19 décembre à la bibliothèque principale de lecture publique de Jijel.

BATNA

17 plasticiens à l'ouverture du 1^{er} salon local des arts plastiques

Dix-sept (17) plasticiens de diverses écoles participent au premier salon local des arts plastiques ouvert mardi à la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa de la ville de Batna en présence de nombreux intellectuels.

La manifestation, qui se tient jusqu'au 22 décembre à la salle d'exposition Abdou Tamine du même

établissement, est organisée sous le slogan "couleurs de mon pays" et met en exergue les paysages pittoresques de la wilaya et son patrimoine culturel qui constitue une source d'inspiration pour beaucoup de peintres.

Nombre des œuvres exposées focalisent sur les activités quotidiennes des habitants des Aurès, notamment le tissage traditionnel du burnous et

tapis et les anciennes constructions en pierre.

Le salon, qui offre aux plasticiens un espace de rencontre et d'échange, s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution, a indiqué le chargé de communication à la maison de la culture, Mohamed Benslimane.

CHINE
L'équipage de Shenzhou-19 effectue ses premières activités extravéhiculaires

Les membres de l'équipage de Shenzhou-19, qui sont actuellement à bord de la station spatiale chinoise en orbite, ont effectué, mardi à 21h57 (heure de Pékin), les premières activités extravéhiculaires (EVA) de leur mission, selon l'Agence chinoise des vols spatiaux habités.

Cai Xuzhe, Song Lingdong et Wang Haoze ont travaillé pendant neuf heures à la réalisation de multiples tâches, dont l'installation de dispositifs de protection contre les débris spatiaux. Ils ont été assistés par le bras robotique de la station spatiale et par une équipe sur Terre.

MM. Cai et Song, les deux membres d'équipage chargés des EVA, sont depuis rentrés sains et saufs dans le module de laboratoire Wentian. La mission des premières EVA de l'équi-



page de Shenzhou-19 a été un succès total, établissant un nouveau record pour la durée des

EVA des astronautes chinois, a déclaré l'agence. Il s'agissait des deuxièmes EVA de M.

Cai, après ses premières EVA lors de la mission Shenzhou-14 il y a deux ans. M. Song est devenu le premier astronaute chinois né après 1990 à effectuer des EVA dans l'espace, a indiqué l'agence.

L'équipage de Shenzhou-19 devrait réaliser une série d'expériences de sciences spatiales et de tests techniques prévus, tout en effectuant des EVA supplémentaires et en installant des charges utiles à l'extérieur de la station spatiale, a ajouté l'agence.

ESPACE
Le retour des deux astronautes américains coincés dans l'ISS encore reporté

Les deux astronautes américains coincés depuis le mois de juin dans la Station spatiale internationale (ISS) ne reviendront pas sur Terre avant "fin mars au plus tôt", a annoncé mardi la Nasa.

Initialement partis dans l'espace pour une mission de huit jours, Butch Wilmore et Suni Williams, deux vétérans de l'espace, sont coincés depuis six mois dans l'ISS en raison de défaillances sur le vaisseau Starliner de Boeing qui les avait acheminés en juin.

Après de longues semaines de tests sur Starliner, l'agence spatiale américaine avait décidé à l'été de le faire revenir à vide et de ramener les deux naufragés avec la mission de SpaceX Crew-9.

Cette dernière a décollé fin septembre avec deux passagers à bord - au lieu des quatre prévus initialement - pour laisser deux sièges libres et a rejoint l'ISS où elle attend maintenant d'être relayée par la mission Crew-10.

Or la Nasa a annoncé mardi le report de février à "fin mars au plus tôt" du lancement de Crew-10 afin de donner "aux équipes de la Nasa et de SpaceX le temps de terminer le développement d'un nouveau vaisseau spatial Dragon".

Cette annonce retarde donc d'autant le retour sur Terre des deux astronautes naufragés et de l'équipage de Crew-9.

S'ils reviennent bien en mars, Butch Wilmore et Suni Williams auront ainsi passé plus de neuf mois dans l'espace au lieu des huit jours initialement prévus.

Ils menaient le premier vol test avec équipage du vaisseau Starliner de Boeing quand des problèmes ont été détectés sur le système de propulsion.

Ces défaillances ont conduit la Nasa à remettre en question la fiabilité du vaisseau, un camoufflet pour le constructeur américain déjà embourbé dans des déboires à répétition sur ses avions de ligne.

JAPON
Nouvel échec du lancement d'une fusée privée

Une start-up visant à devenir la première entreprise privée japonaise à mettre un satellite en orbite a annoncé mercredi qu'une tentative de lancement de sa fusée Kairos avait été interrompue peu après le décollage.

La fusée Kairos No. 2, longue de 18 mètres et pesant 23 tonnes, à combustible solide transportant

cinq petits satellites a décollé vers 11h00, heure locale, de la base de lancement de Kii à Kushimoto, dans la préfecture de Wakayama, la première rampe de lancement du pays à appartenir au secteur privé. Cependant, la fusée a mis fin à son vol "après qu'il a été jugé que l'accomplissement de sa mission serait difficile", a déclaré

Space One dans un communiqué. La société basée à Tokyo enquête sur les causes de l'échec. L'échec de mercredi survient neuf mois après un premier vol raté en mars dernier, lorsque la fusée avait explosé peu après le décollage à la suite de la transmission d'un ordre d'autodestruction.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE DJAAFRA
COMMUNE DE DJAAFRA
N° fiscal : 4170020003407401014

AVIS Correction d'attribution provisoire

Vu l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC de DJAAFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 04/2024 Publié dans les quotidiens nationaux EL KORA NEWS en arabe et OK NEWS en français date du 26/09/2024, concernant L'Opération suivante :

Achat de deux camions pour enlever les ordures ménagères

Que l'opération d'attribution été corrigé comme suite :

N°	Intitulé de l'opération	soumissionnaires	NIF	Montant proposé Ouvert en TTC	Montant proposé Corrigé en TTC	Taux de remise	Montant proposé Corrigé en TTC après la remise et après d'ajuster autre taxe	Note technique	Délai	Observations
01	Achat de deux camions pour enlever les ordures ménagères	ETS DOUAOUA MOTORS Gérant " Hadbi Ahmed"	190022900734181	21 624 000,00 Da	21 624 000,00 Da	3 %	20 995 680,00 Da	65 Points	07 jours	Offre unique et qualifier techniquement

Conformément à l'article 82 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public et l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Les soumissionnaires a le droit de contester le choix opéré en introduisant un recours dans les dix (10) jours à compter de première publication de l'avis d'attribution provisoire provision a la commission des marchés de la commune.

DK NEWS

Anep : 2416040075 du 19/12/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De MEDEA Médéa Le :
NIF : 000826034303350 15 DEC. 2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE N°09/2024

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb -MEDEA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre N°09/2024 du 01/12/2024, relative à la souscription des polices d'assurances pour l'Année 2025, qu'après évaluation des offres, la convention est attribuée provisoirement à :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note	Montant de l'offre financière	délai du contrat	Critère de choix
La souscription des polices d'assurances pour l'Année 2025	Au Cocontractant : SAA NIF : 000016001269222	92.74	Avant correction : 5 015 717,30 TTC	Une (01) Année	Offre qualifie techniquement - conforme Au cahier des Charges et obtenant la note la plus élevée des techniques et financières
			Après correction : 5 015 717,29 TTC		

Les autres soumissionnaires, sont invités, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2416040093 du 19/12/2024

Programme de la soirée

TF1 21:05
Love Actually


En cette veille de Noël, l'amour est partout, mais souvent imprévisible. Pour le nouveau Premier ministre britannique, il va prendre la forme d'une jeune collaboratrice. Pour l'écrivain au cœur brisé, il surgira d'un lac. Pour le témoin de mariage de son meilleur ami, pour ce veuf et son beau-fils, pour cette jeune femme qui adore son collègue, l'amour est l'enjeu, le but, mais aussi la source d'innombrables complications.

France 2 21:05
Prodiges Saison 11


Pour cette nouvelle édition, 12 jeunes virtuoses, âgés de 8 à 15 ans, se produisent sur scène et font découvrir au jury ainsi qu'au public leur talent parmi le chant, la danse et la pratique d'un instrument de musique. Le jury (la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, le violoncelliste Gautier Capuçon et la soprano Julie Fuchs) délibère ensuite afin de sélectionner les deux meilleurs prodiges dans chacune des catégories. À cette occasion, la cheffe d'orchestre Zahia Ziouani accompagne les jeunes talents avec son orchestre Divertimento.

France 3 21:05
La malédiction de Provins


A Provins, Renan Thomas, metteur en scène du nouveau spectacle des Remparts - l'une des plus grosses attractions touristiques de la cité médiévale - est poignardé avec une dague par un comédien déguisé lors d'une représentation. Le capitaine Patrick Robin arrive sur la scène du drame. Il se retrouve nez à nez avec Karine Demarle, capitaine au 36, qui n'est autre que son ex-femme, venue visiter la ville avec leur fils Jonas.

CANAL+ 20:07
The Bikeriders


En 1965, Danny Lyon, un photographe, enquête sur les milieux des motards à Chicago. Il s'entretient notamment avec Kathy Bauer, qui a épousé l'un d'entre eux, Benny Cross, cinq semaines après l'avoir rencontré dans un bar. Benny est un membre des Vandals, des motards dirigés par Johnny Davis, lui-même inspiré par le film L'Équipée sauvage, avec Marlon Brando. Si Kathy est très amoureuse de Benny.

6 21:05
Le meilleur pâtissier Saison 13 - Le Portugal

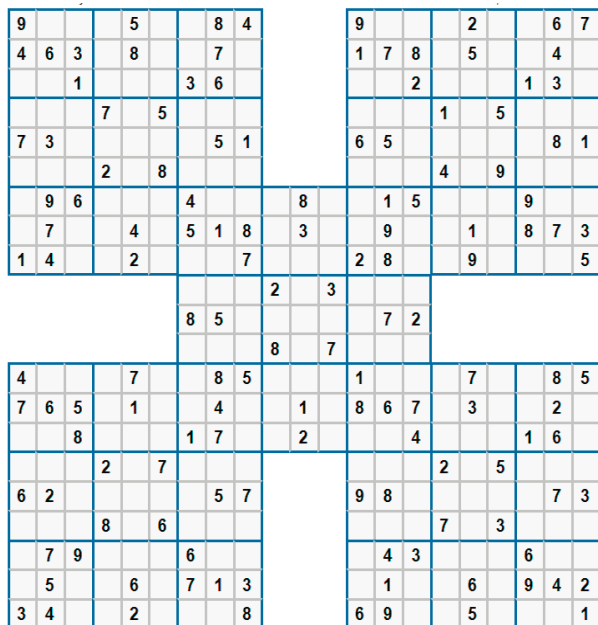

Pour ces quarts de finale, les cinq derniers pâtissiers voyagent au Portugal le temps de trois épreuves aussi créatives que techniques. Pour le premier défi, ils doivent ainsi transporter le jury dans ce pays du Sud à travers un de ses symboles. Ils doivent ensuite reproduire le « gâteau en mosaïque » de Jorge Cardoso, champion du monde de pâtisserie, ainsi que le célèbre et traditionnel pastel de nata. Le gagnant de cette ultime épreuve remporte le cupcake d'or, synonyme d'immunité.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2404

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

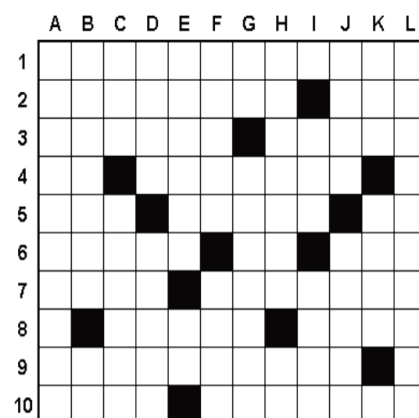
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«L'émotion la plus ancienne et la plus forte de l'humanité est la peur. Et le genre le plus ancien et le plus fort de la peur est la peur de l'inconnu.»
Howard Phillips Lovecraft

Mots croisés N°2404

- Horizontalement:**
- 1 - Approvisionnement
 - 2 - Unités qui font grossir - Voie de ville
 - 3 - Grosse bougie - Attires
 - 4 - Indium du chimiste - Voies d'évacuation
 - 5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives
 - 6 - Identique - Possessif - Débit de boissons
 - 7 - Glacier de demain - Jour républicain
 - 8 - Se met à table - Très crue
 - 9 - Etreindre
 - 10 - Unis - Omises
- Verticalement:**
- A - Fortuit
 - B - Vêtement chaud - Négation
 - C - Partie d'archipel - Maritime
 - D - Frein de bouche - Haussas
 - E - Chicane - Oui du midi
 - F - Réfutura - Empestes
 - G - Outil de dessin - Intitulera
 - H - Ambitionnerai - Mot de choix
 - I - Général sudiste - Colline
 - J - Te dirigeras - Exécute deux fois
 - K - Terme d'accord - Pierre fine
 - L - Hérésiarques



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1104

circuits intégrés distrac- tion	↓	répan- dent	↓	décapité	↓	te hasardas	↓	labirin- the juste avant do	↓	provenir	↓	cordage de mât	↓
↓		erres	↓	bride	↓					combina	↓		
droquée	→					seconder	→					criera comme un brebis	
bouillan- tes	↓					affamé biblique	↓			moyen de défense virage de skieur	→		
enjoli- vées	→					lanque russe termine- rait	↓						fabri- quant
film très court	↓				écrit notarial agents de sénilité	→				choisi par vote	→		
fleuve au départ	→			vulgaire prison chef spé- cialisé	↓	ourdis	→			temps de géologue	↓		
contigu	↓					passé	→			magots	↓	plaisanté outil de ménage	→
mettre en ordre	→					genre de lentilles	↓			manteau de marin	→		
révisés	↓					aplanit la latte	→			nordique	↓		île britannique
disside- nce axe de roue	→					provoque	↓					fibre textile éventua- lité	→
↓						canule à ponction	→						
matière de ceinture	→			crochet de quartier notés	↓			garniture de canine terre mi- nuscule	→				courses d'obsta- cles
↓						hurlais	→					sportif d'élite enduit de graisse	→
voie sur la carte appropriée	→			partie de moteur drupes à huile	↓	vent léger	→			possè- dent Estonie en V.O.	↓		
↓								exécutant fanatique temps de moisson	→				
parties de couples	→	ache- teuse	→							héros d' épopée risqua un œil	→		
↓		tracas	↓										
enchâf- neraient refuge de lévrauts	→					bien plein	↓			expé- rience rage pour la rime	→		saignant
↓												c'est le chlore avant midi	→
						élément d'atmos- phère	→			coiffure de pontife	→		
sera présent	→											poussés	→

Solution

Sudoku n°2404

9	2	7	3	5	6	1	8	4
4	6	3	1	8	2	9	7	5
5	8	1	4	9	7	3	6	2
2	1	9	7	3	5	8	4	6
7	3	8	9	6	4	2	5	1
6	5	4	2	1	8	7	3	9
8	9	6	5	7	1	4	2	3
3	7	2	6	4	9	5	1	8
1	4	5	8	2	3	6	9	7
7	6	1	2	5	3	9	4	8
8	5	9	1	6	4	3	7	2
2	3	4	8	9	7	6	5	1
4	9	1	6	7	2	3	8	5
7	6	5	3	1	8	9	4	2
2	3	8	4	9	5	1	7	6
9	8	3	2	5	7	4	6	1
6	2	4	1	3	9	8	5	7
5	1	7	8	4	6	2	3	9
1	7	9	5	8	3	6	2	4
8	5	2	9	6	4	7	1	3
3	4	6	7	2	1	5	9	8

Mots Croisés n°2404

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
2	C	A	L	O	R	I	E	S	R	U	E	
3	C	I	E	R	G	E	P	L	A	T	S	
4	I	D	S	O	R	T	I	E	S			
5	D	A	N	T	A	I	R	E	J	C		
6	E	G	A	L	E	T	A	B	A	F		
7	N	E	V	E	P	R	I	M	I	D		
8	T	A	V	O	U	E	O	S	E			
9	E	N	L	A	C	E	R	O	N	S		
10	L	I	E	R	S	A	U	T	E	E	S	

Grille géante n°1104

•	M	•	S	•	E	•	O	•	D	•	E
D	I	•	V	•	I	•	A	•	I	•	D
I	C	•	A	•	I	•	A	•	I	•	D
A	R	•	D	•	E	•	E	•	E	•	E
R	O	•	R	•	N	•	E	•	E	•	E
S	P	•	O	•	T	•	A	•	E	•	E
•	V	•	O	•	I	•	S	•	S	•	S
R	E	•	C	•	L	•	A	•	S	•	S
E	S	•	S	•	E	•	E	•	E	•	E
•	C	•	U	•	I	•	R	•	O	•	O
•	A	•	S	•	S	•	I	•	O	•	O
•	M	•	A	•	R	•	I	•	T	•	T
•	G	•	I	•	T	•	E	•	R	•	R
•	A	•	S	•	S	•	I	•	A	•	A

JUDO

Abdelmalek Aït Mouffok reconduit comme DTN (fédération)

Le Directeur technique national de judo, Abdelmalek Aït Mouffok, a été reconduit dans ses fonctions, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAJ) jeudi. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral de l'instance, tenue mardi à Oran. Plusieurs autres postes ont été attribués au cours de cette réunion, dont celui de présidente de la Commission des athlètes, confiée à la judokate internationale, Belkadi Amina, âgée de 32 ans et sociétaire du club Dynamique Sportive de Baba Hassen.

**Les présidents des différentes commissions :**

- Abdelmalek Aït Mouffok : Directeur technique national
- Belkadi Amina : présidente de la Commission des athlètes
- Abdelhafid Bouhella : Président de la Commission juridique
- Mustapha Lamali : président de la Commission nationale de l'organisation sportive et des compétitions
- Sid Ahmed Bitoui : manager Général des compétitions sportives
- Khaled Ouennouf : président de la Commission nationale protocolaire
- Nacer Ouarab : président de la Commission nationale de l'enseignement et de l'entraînement
- Djamel Salhi : directeur national de l'enseignement et de l'entraînement
- Hamid Chalal : président de la Commission nationale d'arbitrage
- Fouad Djabrouni : secrétaire Général de la Commission nationale d'arbitrage
- Abdelkader Medkour : président de la cellule de communication
- Karim Debiane : président de la Commission médicale
- Zoubida Bouyakoub : présidente de la Commission nationale du développement
- Aïssa Benouareth : président de la Commission nationale de formation
- Omar Saoud : directeur de la formation des arbitres
- Farid Mahleb : président de la Commission d'éthique
- Sofiane Katchi : président de la Commission des services logistiques
- Abderrahmane Dalal : directeur national des grades
- Amar Khelloufi : secrétaire général de la Commission nationale des grades.

Les travaux de cette réunion ont été marqués par la présence de Mohamed Meridja, premier vice-président de l'Union africaine de judo, ayant profité de

l'occasion pour aborder plusieurs projets de développement avec l'actuel président de la FAJ, Yacine Sillini, souligne la même source. Dans son allocution,

le premier responsable de la FAJ a exhorté les nouveaux responsables, à "travailler dur, pour être à la hauteur de la confiance" placée en eux.

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (MISE À JOUR)**Le programme des matchs en retard**

Programme de matchs comptants pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, prévue vendredi et mardi :

Groupe A / Vendredi :

MC Oran - ES Ain Touta (15h00)
CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda (15h00)
JS Saoura - CHB Zighoud Youcef (16h00)

Classement

	Pts	J
1. CRB Mila	13	8
2. M. Bordj Bou Arreridj	13	8
3. JS Saoura	10	7
4. ES Ain Touta	8	7
5. CHB Zighoud Youcef	7	7
6. AB Barika	7	8
7. CR Bordj Bou Arreridj	6	7
8. MC Oran	2	7
9. MC Saïda	0	7

Groupe B / Vendredi :

IC Ouargla - JSE Skikda (16h00)

Mardi :

JSE Skikda - HBC El Biar (16h00)

Classement

	Pts	J
1. O.El-Oued	14	8
2. HBC El-Biar	10	7
3. JSE Skikda	8	6
4. IC Ouargla	8	7
5. CS Bir Mourad Rais	7	8
6. O.M Annaba	6	8
7. MC Oued Tlélat	6	8
8. C.Chelghoum Laïd	6	8
9. RC Arbaâ	3	8

PÉTANQUE

La 2^e édition du concours national mémorial du moudjahid et poète Sidi Lakhdar Benkhelouf vendredi et samedi à Mostaganem

La 2^e édition du concours national de pétanque jeu court triplette seniors dédiée à la mémoire du moudjahid et poète Sidi Lakhdar Benkhelouf aura lieu, vendredi et samedi, au boudrome de Sidi Lakhdar à Mostaganem, a-t-on

appris, mercredi, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par l'Association sportif El-Mostakbel de sport de boules de Sidi Lakhdar, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de

Mostaganem et la Ligue de wilaya de sport de boules, verra la participation de plus de 512 triplettes représentant plus de 40 wilayas du pays, selon les organisateurs. Les parties se dérouleront par élimination directe à 15 points au niveau de trois terrains

spécialisés au niveau du complexe de proximité, Hai AADL et le boudrome de Sidi Lakhdar. Les demi-finales et finales auront lieu, samedi au boudrome de Sidi Lakhdar, suivie de la cérémonie de remise des cadeaux et du trophée.

BASKETBALL - EUROLIGUE

Paris battu pour la 2^e fois de suite, par le Real Madrid

Le Paris Basketball a concédé une deuxième défaite de suite en EuroLigue, mardi à domicile contre le Real Madrid (96-85). Les Parisiens, dont la série de 10 victoires avait pris fin vendredi à Villeurbanne

(98-93), sont rejoints en tête par Monaco (11 victoires pour cinq défaites), vainqueur avec la manière du

Bayern Munich (93-74). Ils affronteront jeudi le Fenerbahçe, de nouveau à domicile.

NBA

Le match All-Star prendra la forme d'un mini-tournoi en 2025

Le match All-Star NBA aura lieu en 2025 sous le nouveau format d'un mini-tournoi entre quatre équipes, ont annoncé mardi la ligue professionnelle nord-américaine et l'association des joueurs. Le mini-tournoi comprendra quatre équipes qui s'affronteront lors de deux demi-finales, dont les vainqueurs seront qualifiés pour la finale. Tous les matchs se terminent lorsqu'une des équipes atteint le score cible de 40 points. Ces changements font suite aux récentes critiques sur le manque d'intensité lors du match All-Star ces dernières années. Les analystes NBA de la chaîne américaine TNT et anciens joueurs

vedette de la ligue, Shaquille O'Neal, Charles Barkley et Kenny Smith sélectionneront huit joueurs parmi les 24 All-Stars disponibles lors d'une draft (sélection) qui aura lieu le 6 février. La quatrième équipe du tournoi, Team Candace, en l'honneur de Candace Parker, légende de la NBA féminine, sera l'équipe qui remportera le Rising Stars Challenge, un autre mini-tournoi de quatre équipes qui comprend des jeunes joueurs de NBA et de G-League, la ligue de développement. Le match All-Star aura lieu le 16 février 2025 au Chase Center de San Francisco. Le vote pour les joueurs All-Star, qui commence jeudi et se poursuit jusqu'au 20 janvier, garde

le même principe: les votes des fans compteront pour 50% du total, les joueurs actuels pour 25% et les médias pour 25%. Ce vote désignera dix joueurs, et les entraîneurs des équipes All-Star sélectionneront les quatorze joueurs désignés comme "remplaçants". Les entraîneurs seront issus des équipes ayant le meilleur bilan au classement des conférences Est et Ouest de la NBA au 2 février. La cagnotte de 1,8 million de dollars comprend 125.000 dollars pour chaque joueur de l'équipe championne, 50.000 dollars pour ceux de l'équipe finaliste et 25.000 dollars pour chacun des perdants des demi-finales.

CYCLISME

Décès du Belge Rik Van Looy à l'âge de 90 ans

Le Belge Rik Van Looy, considéré comme l'un des meilleurs coureurs de l'histoire, vainqueur de tous les monuments du cyclisme,

est décédé à l'âge de 90 ans, ont rapporté plusieurs médias belges mercredi. Actif dans les années 1950-1960, celui qui était sur-

nommé "l'Empereur d'Herentals" était considéré comme le plus grand champion belge avant l'avènement d'Eddy Merckx fin

des années 1960. Le Belge Rik Van Looy a remporté 501 courses dont 338 chez les professionnels parmi les quelles deux titres de cham-

pion du monde consécutifs. Le premier conquis sur le circuit du Sachsenring en 1960 et le second un an plus tard à Berne.

LIGUE 1 MOBILIS - JSK 3 MC EL BAYADH 0

Les Kabyles reprennent les commandes

Stade : Hocine Aït-Ahmed Temps clément, affluence moyenne, arbitres: Boudjemaa, Abane et Arioua.

Avts : Salhi (72') MCEB

Expulsion : Benamrane (45'+5) MCEB

Buts : Akhrib (30'), Berkane (74' sp), Boudebouz (85') JSK.

JSK : Hadid, Hamidi, (Nechat 43'), Koné, Madani, Driss, Sarr, (Chekal 76'), Kanouté, (Amriche 62'), Boudebouz, Boualia, Akhrib, (Redjem 76'), Berkane, (Ouattara 76').

Entr. : Benchikha

MCEB : Salhi, Chahrouh, Hassen Khoudja, (Belalem 64'), Hamadi, (Sediri 64'), Belaribi, Toumi, (Benchoucha 46'), Khemaissia, Yerou, El Mouden, (Benabda 46'), Benamrane, Atallah.

Entr. : Bakhti,



R. Yanis

Dans l'obligation de réagir après leur match nul concédé à l'extérieur face à l'ESS, les Jaune et Vert de la JSK n'ont trouvé aucune peine pour corriger la formation du MCEB, hier, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, qu'ils ont battue sur le score sans appel de 3 à 0, une équipe qui restait sur une victoire contre le MCO la semaine passer.

Ils se sont imposés avec l'art et la manière et ils ont réussi ainsi à effacer la défaite de la semaine passée contre le champion en titre. Le match était équilibré au début avec quelques occasions de part et d'autre. Le gardien Idir Haddid entre vite dans le match en déviant en corner un coup franc direct de Yerrou qui a failli faire mouche.

Bien organisés sur le terrain et plus

agressifs contrairement au précédent match contre l'ESS, les joueurs de la JSK réussissent à trouver le chemin des filets à la 30ème minute de jeu par l'intermédiaire de le jeune Akhrib d'une déviation de tête bien servie par le maestro Riad Boudebouz.

Suite à un bon travail de sur le côté droit qui trouve Boudebouz dans la surface de vérité, ce dernier sert sur un plateau Akhrib qui ne trouve aucune peine pour mettre le ballon au fond des filets. Les locaux tentent de revenir dans le score, mais la défense de la JSK bien organisée repousse toutes les tentatives d'El Bayadh.

Les poulains de Benchikha continuent de presser afin d'ajouter un second but, mais l'efficacité n'a pas été au rendez-vous et sur cet avantage d'un but à zéro en faveur des Jaune et Vert durant les arrêts de jeu de la première mi-temps étaient fa-

taux aux visiteurs qui ont vu leur défenseur Benamrane écopé d'un carton rouge après une intervention musclée sur Boualia, juste après cette action l'arbitre de la rencontre Mr Boudjemaa renvoie les 22 acteurs au vestiaire. Après la pause-citron, les joueurs de la JSK continuent à jouer l'offensive et refusent de revenir derrière pour préserver leur avantage.

Le coach Benchikha insiste auprès de ses poulains sur la nécessité de continuer d'attaquer, ce qui a permis à Sarr et ses coéquipiers de créer d'autres occasions. On joue la 74ème minute lorsque l'excellent Boudebouz se joue de deux joueurs du MCEB au milieu de terrain et sert en profondeur Berkane sur le côté droit.

Ce dernier élimine un défenseur et t le gardien Salhi qui a fauché ce dernier Mr Boudjemaa na pas hésité de siffler le penalty bien tire par le jeune avant-centre

Berkane qui aggrave la marque sous les applaudissements des supporters présents en masse dans les tribunes.

Les joueurs du MCEB tentent le tout pour le tout durant ces dernières minutes afin de réduire le score, mais sans parvenir à tromper la vigilance du gardien Idir Haddid qui réalisa un grand match.

A cinq minute de la fin de la partie les Canaris ont ajouté un troisième bute par le capitaine Riad Boudebouz, alors que tout le monde attendait le coup de sifflet final de l'arbitre, profite d'une belle passe de l'un de ses coéquipiers et d'un tir puissant à ras de terre corse l'addition et tue la rencontre. Et sur ce score de 3 à 0 en faveur de la JSK que l'homme en noir de la partie siffle la fin de la partie les Madani et consorts prend la tête du classement du championnat de ligue 1 Mobilis avec un match en moins face à la formation Belouizdad au stade du 5 juillet.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Une semaine «décisive» pour l'USM Bel-Abbes

L'USM Bel-Abbes s'apprête à amorcer un "virage décisif" dans la course à l'accession en Ligue 2 de football, en affrontant, en l'espace d'une semaine, ses deux concurrents directs dans la bataille, le RC Relizane et le WA Tlemcen. "Certes, le championnat est encore long, mais les trois prochaines journées risquent de nous édifier sur nos chances dans la course à l'accession, puisqu'on aura à donner la réplique aux deux autres principaux prétendants à la montée", a déclaré à l'APS, le président de l'USMBA, Mehdi Djebbar.

Elu l'été dernier à la tête du club sportif amateur de cette formation de l'Ouest du pays, Djebbar a fait du retour des Vert et Rouge au deuxième palier une priorité, et ce, en attendant de voir encore grand, puisqu'il s'agit d'un club qui, il y a quatre saisons seulement, évoluait parmi l'élite. "Pour l'instant, nous sommes sur la bonne voie, comme l'atteste notre deuxième place au classement avec deux petits points de retard sur le leader le WAT.

Si nous arrivons à réaliser un carton plein lors de nos trois prochaines rencontres, nous franchirons certainement un grand pas vers l'accession", a-t-il encore estimé. Les "gars de la Mekerra" rendront visite, vendredi, au RCB, co-dauphin du groupe "Ouest", dans le cadre de la 12e journée, avant de recevoir respectivement l'IS Tighennif, le 24 décembre, à huis clos, et le WAT, le 28 du même mois.

Les Vert et Rouge boucleront cette phase aller par un déplacement à Tighennif pour croiser le fer avec l'Entente locale au titre de la 15e journée du championnat.

Par ailleurs, la direction de l'USMBA n'a pas encore tranché sur le successeur de son désormais ex-entraîneur Omar Belatoui, dont le contrat a été résilié, il y a près de deux semaines, selon le président du club. La même source a fait savoir, à ce propos, que la direction fait pour le moment "entière confiance" à l'entraîneur-adjoint El Hachemi Benkhedda, qui a dirigé l'équipe lors de la précédente journée, ajoutant avoir engagé des contacts avec deux techniciens "mais ils ont été voués à l'échec".

LIGUE 1 MOBILIS (14^E J)

Favorable au leader, choc alléchant à Sétif

La 14e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par le choc entre l'ES Sétif et l'USM Alger, alors que le leader provisoire, la JS Kabylie, partira favorite à domicile face à l'ES Mostaganem. La JSK (1e, 21 pts), sur une courbe ascendante depuis sept matchs (4 victoires et 3 nuls, NDLR), aura les faveurs des pronostics à Tizi-Ouzou devant l'ES Mostaganem (14e, 12 pts), qui traverse une mauvaise période, en témoigne sa série de cinq matchs sans la moindre victoire.

Les "Canaris" n'auront pas, a priori, de difficultés pour empêcher les points du match devant l'Espérance, qui peine à amorcer son retour parmi l'élite, en dépit du changement opéré au niveau du staff technique avec le départ de Chérif Hadjar et l'arrivée de Slimane Rahou. Battue mardi à la maison par le Paradou AC (1-2), l'Entente (2e, 19 pts) aura l'occasion de se racheter devant son public, en recevant une coriace équipe de l'USMA (7e, 16 pts). Les matchs entre ces deux clubs, parmi les plus titrés du pays, ont souvent tenus en haleine les amoureux de la balle ronde. Ce rendez-vous ne va certainement pas déroger à la règle, puisque chacune des deux équipes aura à cœur d'avoir le gain du match.

Le CS Constantine (2e, 19 pts), qui reste sur une cruelle défaite concédée à Luanda dimanche face aux Angolais de Bravos do Maquis (3-2), recevra le NC Magra (11e, 14 pts) pour préserver sa position sur le podium, et confirmer du coup ses excellents résultats intramuros, puisqu'il est la deuxième meilleure équipe à domicile du championnat avec un bilan de 14 points pris sur 18 possibles. Le "Nedjm", qui fait du surplace depuis deux journées (une défaite et un nul, NDLR), semble en manque d'arguments avant ce déplacement périlleux à Constantine, d'autant que les joueurs du coach Lyamine Bougherara voyagent mal cette saison (2 points décrochés sur 21 possibles, NDLR).

Du côté de la vallée de la Soummam,



l'Olympique Akbou (5e, 17 pts), qui a renoué avec la victoire en l'emportant à Biskra (1-0), abordera la réception du MC El-Bayadh (15e, 11 pts) pour confirmer son réveil, et éventuellement monter sur le podium.

Le MCEB, qui a également retrouvé le sourire en mettant fin à un triste bilan de trois défaites et deux nuls, se rendra à Béjaïa en conquérant, pour réaliser un bon résultat et quitter la zone rouge, même si sa mission s'annonce difficile.

MCA : l'entraîneur Benyahia pour réussir son come-back

Le MC Alger (5e, 17 pts) a passé une semaine mouvementée, avec d'abord la défaite concédée samedi à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (0-1), en Ligue des champions, suivie par le départ à l'amiable lundi de l'entraîneur Patrice Amir Beaumelle, remplacé par le Tunisien Khaled Benyahia.

Le "Doyen" débutera l'ère Benyahia, déjà passé par le banc du MCA (2021-2022), en recevant à huis clos l'ASO Chlef (7e, 16 pts), qui a réussi à redresser la barre, en s'imposant à domicile face à l'ES Mostaganem (2-0) avant d'aller faire match nul à Béchar face à la Saoura (1-1).

Les "Vert et Rouge" seront ainsi face à un match piège, dont il faudra bien négocier, pour retrouver la confiance, et permettre au nouveau coach de démarquer

du bon pied. Le Paradou AC (12e, 13 pts), auteur mardi de son premier succès de la saison en déplacement (à Sétif), se présentera dans la peau de favori à domicile face à la JS Saoura (12e, 13 pts), dos au mur.

L'arrivée de Billel Dziri aura fait beaucoup de bien au PAC, qui n'a plus perdu depuis le 10 octobre dernier, et aura à cœur de poursuivre sa progression dans le classement. L'USM Khenchela (7e, 16 pts), qui reste sur une défaite essuyée à domicile face à l'ESS (2-3), n'aura pas le droit de rater un second rendez-vous devant ses supporters, en recevant la lanterne rouge l'US Biskra (16e, 10 pts).

Les statistiques plaident en faveur de l'USMK, dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Chérif Hadjar, puisqu'elle est la troisième meilleure équipe à la maison avec 13 points récoltés sur 21 possibles. La formation des "Ziban" est appelée plus que jamais à stopper l'hémorragie, elle qui reste sur triste bilan de cinq défaites et deux nuls, soit la plus longue mauvaise série depuis le début de la saison. Enfin, le match MC Oran-CR Belouizdad, a été reporté à une date ultérieure. Le Chabab sera en appel dimanche au Caire pour défier les Égyptiens d'Al-Ahly SC (17h00), en match comptant pour la mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions.

APS

LIGUE 2 AMATEURS (14^E JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat pour le titre honorifique de champion d'hiver

L'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) opposés, respectivement, à l'ESM Koléa et l'AS Khroub, viseront le titre honorifique de champion d'hiver de la Ligue 2 de football amateur, à l'occasion de la 14^e journée de compétition prévue, vendredi et samedi, également marquée par plusieurs belles affiches entre équipes du haut de tableau.

Dans la poule Centre-Ouest, dont toutes les rencontres sont programmées vendredi (15h00), l'ES Ben Aknoun leader avec 29 points, accueillera l'ESM Koléa (11e, 15 pts), avec la ferme intention conforter sa place en tête du classement et assurer le titre honorifique de champion à une journée de la fin de la phase aller.

Avec un bilan de huit victoires, cinq nuls et aucune défaite, l'ES Ben Aknoun affiche un véritable parcours d'un futur champion et reste la seule équipe invaincue depuis le début de la saison, alors que l'ESM Koléa engluée dans le bas du classement tentera de rebondir après sa défaite à domicile face au RC Kouba (0-3). Le dauphin de l'Etoile, le RC Kouba (26 pts) recevra pour sa part le SKAF Khemis Miliana (9e, 16 pts), qui reste sur une victoire retentissante contre la JSM Tiaret (1-0). Mais les "Vert et Blanc" intraitables à domicile partent tout de même avec les faveurs des pronostics pour rester au contact du leader à une journée de l'épilogue de la manche aller.

Cette 14^e journée sera également marquée par de belles affiches dans le haut du tableau, notamment celle opposant la JSM Tiaret (3e, 21 pts) à la JS El Biar (6e, 19 pts), ou encore le match qui mettra aux prises l'ASM Oran à l'US Béchir Djedid, qui occupent conjointement le quatrième rang avec 20 points.

De son côté, le WA Mostaganem (6e, 19 pts) devrait évoluer sur du velours en accueillant une fébrile équipe du GC Mascara, battue lors de la dernière journée par la lanterne rouge le SC Mecheria.



Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, l'équipe en forme du moment, le NA Hussein-Dey (8e, 18 pts) tentera d'enchaîner avec un quatrième succès de rang lors de son déplacement chez MCB Oued Sly (13e, 13 pts), alors que le MC Saïda (11e, 15 pts) recevra le RC Arbaâ (13e, 13 pts), deux équipes en quête de points. Le duel des mal classés opposera le SC Mecheria (16e, 7 pts) au CR Témouchent (15e, 11 pts), deux formations condamnées à engranger le maximum

de points pour tenter de quitter la zone rouge.

Groupe Centre-Est : le MB Rouissat à l'épreuve de l'AS Khroub

Dans le groupe Centre-Est, l'affiche du jour mettra aux prises le leader, samedi (14h00), le MB Rouissat (32 pts) à l'AS Khroub (7e, 16 pts), au moment où le dauphin, l'USM El Harrach (26 pts) recevra HB Chelghoum Laid (7e, 16 pts).

Les hommes d'Amine Ghimouz, auteurs d'une première partie de saison

presque sans faute, auront besoin d'un petit point pour être sacrés champions d'hiver. Ils pourraient même accentuer leur avance en tête du classement.

Le dauphin, l'USMH aura cœur de renouer avec le succès après leur première défaite la saison le week-end dernier, pour rester dans le sillage du leader.

Derrière le duo de tête, le choc de cette journée opposera l'USM Annaba à l'IB Khemis El Khechna, dans une rencontre ouverte à tous les pronostics entre deux formations qui occupent conjointement le troisième rang avec 24 points. Les Annabais, battus sur le fil lors de la précédente journée par l'US Chaouia (2-3), sont obligés de réagir à domicile face à une belle équipe de Khemis El Khechna, qui surfe sur une belle série de huit matchs sans défaite (5 victoires, 3 nuls). Logé en embuscade au cinquième rang avec 20 points, le MO Constantine accueillera pour sa part, vendredi (15h00), l'IRB Ouargla (16 pts) avec l'objectif de s'imposer pour rester dans le sillage des équipes de tête.

Une autre rencontre de la poule Centre-Est a été programmée ce vendredi à huis clos entre le CA Batna (7e, 16 pts) et l'Olympique Magrane (15e, 10 pts).

Les autres rencontres de cette poule, prévues samedi, mettront aux prises des équipes qui luttent pour le maintien, à savoir, l'US Souf (16e, 6 pts) au MSP Batna (7e, 16 pts), la JS Bordj Menaïel (14e, 13 pts) à l'US Chaouia (6e, 18 pts) et le NRB Teleghma à la JSD Jijel (12e, 14 pts).

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST) Le programme de la 14^e journée

Programme de la 14^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi et samedi :

Vendredi (15h00) :

MO Constantine - IRB Ouargla
CA Batna - Olympique Magrane (Huis clos)

Samedi (14h00) :

US Souf - MSP Batna
USM Annaba - IB Khemis El Khechna
JS Bordj Menaïel - US Chaouia
MB Rouissat - AS Khroub
NRB Teleghma - JSD Jijel
USM El Harrach - HB Chelghoum Laid

Classement :	Pts	J
1. MB Rouissat	32	13
2. USM El Harrach	26	13
3. USM Annaba	24	13
--, IB Khemis El Khechna	24	13
5. MO Constantine	20	13
6. US Chaouia	18	13
7. AS Khroub	16	13
--, HB Chelghoum Laid	16	13
--, CA Batna	16	13
--, IRB Ouargla	16	13
--, MSP Batna	16	13
12. JSD Jijel	14	13
--, NRB Teleghma	14	13
14. JS Bordj Menaïel	13	13
15. Olympique Magrane	10	13
16. US Souf	6	13

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3^E J)

Classement des buteurs : Belkacemi (USMA) s'installe en tête avec 4 réalisations

L'attaquant de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Ismaïl Belkacemi, auteur d'un doublé dimanche à domicile face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (3-0), lors de la 3^e journée (Gr.C) de la Coupe de la Confédération africaine de football, s'est hissé en tête du classement des buteurs de la compétition avec 4 buts.

"Belkacemi a déjà connu le triomphe et la déception en Coupe de la Confédération, mais il espère que ses buts permettront à l'équipe algérienne de l'USM Alger de remporter le titre cette année après une autre performance exceptionnelle le week-end dernier", a indiqué la Confédération africaine de football (CAF), dans un article consacré au buteur du club algérois, publié mercredi sur son site officiel.

Ce succès a permis au détenteur du trophée en 2023, de prendre les commandes avec 7 unités, à trois longueurs du représentant ivoirien. Les Sénégalais



de Jaraaf et les Botswanais d'Orapa United, ferment la marche avec 2 points chacun.

Belkacemi s'est mis en évidence dès la journée inaugurale de la phase de poules, en signant un doublé lors de la large victoire décrochée à Alger contre les Botswanais d'Orapa United (6-0),

alors que l'USM compte déjà 9 buts marqués en trois matchs et aucun but encaissé, "une série impressionnante", estimé l'instance continentale.

"Belkacemi faisait partie de l'équipe du MO Béjaïa qui avait atteint la finale de la Coupe de la Confédération en 2016, perdue 5-2 sur l'ensemble des deux manches contre les Congolais du TP Mazembe en grande forme", rappelle la CAF.

La saison dernière, le joueur de 31 ans avait terminé co-meilleur buteur de la Ligue 1 Mobilis avec 14 buts, à égalité avec le milieu offensif Youcef Belaïli, transféré durant l'intersaison du MC Alger vers l'Espérance de Tunis.

Belkacemi devance au classement des buteurs de la C3 le défenseur international burkinabé Issoufou Dayo (RS Berkane), qui compte 3 réalisations.

Lors de la 4^e journée, prévue le dimanche 5 janvier 2025, l'USMA se rendra à Abidjan pour affronter l'ASEC.

CHAN 2024

Le président de la CAF visite les pays hôtes de la compétition

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Dr Patrice Motsepe, se rendra les 19 et 20 décembre en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, les trois pays hôtes du Championnat d'Afrique des Nations 2024 (CHAN), compétition réservée aux joueurs locaux, a indiqué mercredi l'instance suprême du football africain.

Il entamera sa tournée africaine le 19 décembre, à Dar es Salaam, en Tanzanie. Il se ren-

dra ensuite à Nairobi, au Kenya, et à Kampala, en Ouganda, le vendredi 20 décembre, où il conclura sa tournée dans ces trois nations.

Au cours de sa visite, Dr Motsepe rencontrera les gouvernements, les responsables du football et les Comités d'Organisation des trois pays, ajoute la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le programme des activités et des réunions inclut des visites des stades et des

sites d'entraînement qui sont actuellement en cours de rénovation en prévision de la compétition de l'année prochaine, précise la même source.

La visite du Dr Motsepe fait suite à la deuxième mission d'inspection des trois pays hôtes menée par une délégation de la CAF en novembre, lors de laquelle les différents stades, sites d'entraînement, hôtels, aéroports et autres infrastructures ont été inspectés.

La 8^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, se disputera du 1^{er} au 28 février 2025, avec la participation de 19 nations.

La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par la Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b) en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

APS

CHELSEA ACHEAMPONG JUSQU'EN 2029

Après plusieurs mois de négociations, Josh Acheampong (18 ans, 2 matchs toutes compétitions cette saison) a finalement trouvé un accord avec Chelsea. En effet, le club anglais a officialisé la prolongation de son latéral droit jusqu'en juin 2029. Avec l'assurance de figurer de manière régulière dans le groupe d'Enzo Maresca ?

REAL MADRID BELLINGHAM CHARGE LE CALENDRIER

Mercredi, le Real Madrid va disputer la finale de la Coupe intercontinentale de la FIFA contre Pachuca à Doha. En conférence de presse ce mardi, le milieu des Merengue Jude Bellingham (21 ans, 13 matchs et 6 buts en Liga cette saison) a été invité à donner son avis sur les nombreuses blessures au sein de la Maison Blanche. Et sans surprise, l'Anglais a déploré un calendrier bien trop chargé. "La raison des blessures ? Le nombre de matchs. Le staff cherche des solutions pour voir ce dont nous avons besoin, il essaie de gérer cela et le fait très bien. Mais le nombre de minutes s'accumule, provoque de la fatigue et on en paye le prix. Il arrive un moment où cela affecte les performances, en particulier lorsque vous affrontez des adversaires de taille et que vous avez besoin de rapidité. Mais c'est comme ça. Nous devons jouer beaucoup de matchs et nous essaierons de faire de notre mieux. En été, on peut se reposer beaucoup, mais pour le moment, nous avons des matchs tous les trois jours", a soufflé l'ex-prodige de Dortmund.

ANCELOTTI RÉPOND AUX CRITIQUES

Malgré ses grands succès par le passé, l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti n'a pas échappé aux critiques lors des résultats poussifs de son équipe ces dernières semaines. Face à la presse ce mardi, le technicien italien s'est montré ouvert aux remarques constructives sur son travail.

"Les critiques sont acceptables. Cela fait partie de mon travail. J'ai déjà dit que ce qui me dérangeait, c'était la critique personnelle, pas la critique sportive. Parce que je ne fais pas toujours bien les choses, même si j'essaie. Il nous arrive à tous de faire des erreurs. Et la critique vous réveille parfois. C'est une partie importante de mon travail, l'entraîneur est toujours critiqué. Il n'y a pas un seul entraîneur dans l'histoire du football qui n'ait pas été critiqué. Il faut le comprendre", a relativisé l'ex-coach du Bayern Munich.

WEST HAM PORTE OUVERTE POUR KUDUS

Performant depuis son arrivée à West Ham contre 43 millions d'euros, à l'été 2023, Mohammed Kudus (24 ans, 13 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) est disponible à l'achat. Selon la presse anglaise, West Ham est prêt à céder son milieu offensif ghanéen en cas d'offre importante. Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'ancien métromome de l'Ajazz est valorisé à au moins 70 millions d'euros et figure dans le viseur d'Arsenal, Liverpool ou encore Newcastle.

ARSENAL KIWIOR DÉTERMINÉ À PARTIR ?

A l'approche du mercato d'hiver, la situation du défenseur central d'Arsenal Jakub Kiwior (24 ans, 8 apparitions en Premier League cette saison) fait beaucoup parler. Alors qu'il se disait que les Gunners comptaient le retenir en janvier, le quotidien Il Mattino annonce que l'international polonais, déçu par son temps de jeu sous les ordres du manager Mikel Arteta, se montre déterminé à quitter le club londonien.

Ainsi, les représentants de l'ancien joueur d'Anderlecht, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2028, ont déjà sondé plusieurs formations afin de lui trouver un point de chute, notamment Naples en Serie A.

MAN UTD RASHFORD RÉAGIT À SA MISE À L'ÉCART

Sur une décision du manager de Manchester United Ruben Amorim, l'attaquant Marcus Rashford (27 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) a été écarté du groupe des Red Devils pour le derby face à Manchester City (2-1) dimanche en Premier League. Ce mardi, l'international anglais a commenté le choix du technicien portugais.

"C'est dur d'être écarté d'un derby, mais c'est arrivé, nous avons gagné le match, alors passons à autre chose. C'est décevant, mais je suis aussi quelqu'un qui, en vieillissant, sait faire face aux revers. Qu'est-ce que je vais faire ? Rester assis et pleurer ? Plutôt faire de mon mieux la prochaine fois que je serai disponible", a assuré le Mancunien auprès d'Henry Winter.

Pour rappel, Rashford et Alejandro Garnacho ont été visiblement sanctionnés pour leur laisser-aller.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE En qualité d'envoyé spécial du président de la République, le ministre de la Santé reçu par le président zambien

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a été reçu, mercredi à Lusaka, par le président de la République de Zambie, M. Hakainde Hichilema, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

M. Saihi a "remis au président de la République de Zambie une lettre du président de la République et lui a transmis ses salutations fraternelles", soulignant, à cette occasion, "la volonté du président de la République d'ouvrir des perspectives plus larges aux relations bilatérales entre les deux pays amis".

Le président de la République reçoit les lettres de créances de cinq nouveaux ambassadeurs auprès de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs du Japon, du Brésil, de la Malaisie, de la Sierra Leone et du Kazakhstan. Le président de la République a reçu les lettres de créances de son excellence l'ambassadeur du Japon, Suzuki Kotaro, de son excellence l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil, Marcos Vinicius Pinta Gama, de son excellence l'ambassadeur de la Malaisie, Rizany Irwan Muhammad

Mazlan, de son excellence l'ambassadeur de la République de Sierra Leone, Alhaji Brima Elvis Koroma, et de son excellence l'ambassadeur de la République du Kazakhstan, Anuarbek Akhmetov. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

Le président de la République reçoit l'ambassadeur de Grèce auprès de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, l'ambassadeur de la République hellénique (Grèce), M. Georgios Zacharioudakis, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES M. Attaf reçoit l'ambassadeur de Grèce en Algérie...

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République

hellénique (Grèce) en Algérie, M. Georgios Zacharioudakis, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du ministère.

... Et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a

reçu, mercredi au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Mme Sharon Anne Wardle,

qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du ministère.

ONU

A l'initiative de l'Algérie, le Conseil de sécurité consacre le principe d'égalité d'accès à ses documents pour tous les membres

Le Conseil de sécurité onusien, a consacré, à l'initiative de l'Algérie, et après plus de 6 mois de concertations, le principe d'égalité d'accès à ses documents internes et non publiables pour tous ses membres, sans distinction, l'accès étant limité, auparavant, aux seuls membres permanents. Peu après le début de son mandat au Conseil de sécurité, soit en janvier 2024, l'Algérie a découvert une réalité inconcevable: les membres élus du Conseil de sécurité ne pouvaient pas accéder à tous les documents et archives liés au travail du Conseil, l'accès étant limité aux seuls membres permanents.

Ce fait était inacceptable pour l'Algérie qui s'est interrogée sur les raisons de cette discrimination entre les membres permanents et les membres élus, pour ensuite se heurter à une autre réalité que certains membres permanents considéraient ces documents comme des documents "exclusifs", ce qui a consacré cette pratique discriminatoire sans aucun fondement juridique ou réglementaire, dont personne ne voyait la nécessité de remettre en question. Depuis, l'Algérie a mis en place un

plan judicieux pour mettre en lumière ce vide juridique, et lever cette discrimination entre les membres permanents et élus du Conseil de sécurité.

La mission permanente de l'Algérie à New York, a engagé des concertations laborieuses, d'abord avec les membres du Groupe A3+, qui ont exprimé leur soutien à la démarche de l'Algérie, élargies par la suite à l'ensemble des membres élus du Conseil.

La démarche de l'Algérie ne pouvait se poursuivre sans s'achopper à des entraves dressées par certains membres permanents, qui considéraient ces dossiers comme leur "propriété exclusive", dont l'accès n'est pas accordé aux membres élus sans leur consentement préalable.

C'est ainsi que le débat est passé de la mise en lumière de cette pratique illogique à un conflit juridique et procédural visant à lever cette discrimination et à mettre tous les membres du Conseil sur un pied d'égalité.

L'Algérie, soutenue par la suite par des membres élus, a alors initié de nombreuses manœuvres juridiques et procédurales afin de constituer un dossier qu'elle pour-

rait utiliser lors des négociations. Ce point a été réutilisé lors de nombreuses réunions à huis clos et de contreparties informelles des représentants permanents des membres du Conseil de sécurité, et inclut dans les travaux du groupe de travail informel du Conseil de sécurité chargé des documents et autres questions procédurales, présidé par le Japon. Avec une détermination inébranlable, suivant une stratégie minutieusement élaborée et faisant preuve d'une grande capacité de persuasion avec des arguments juridiques à l'appui, et après plus de six mois de négociations, les efforts de l'Algérie ont été couronnés de succès, un exploit appelé dès lors, l'"Initiative algérienne pour la réglementation de l'accès aux documents de travail du Conseil de sécurité". Le Conseil a approuvé la note du président modifiant la fameuse note n° 507 de 2017, qui régit ses travaux.

Ce document approuvé dans les sections sixième (coopération et consultation au sein du Conseil) et treizième (nouveaux membres élus), stipule explicitement que tous les membres du Conseil de sécurité, sans

distinction, ont le droit d'accéder pleinement aux documents du Conseil relatifs aux questions en cours d'examen, tout en précisant les procédures relatives aux demandes d'accès à certains documents.

Cela ressort à travers l'introduction de nouveaux paragraphes dans la note du président n° S/2024/507, et dans les modifications substantielles concernant les méthodes de travail du Conseil, notamment en ce qui concerne les membres élus.

Cette réalisation, qui met fin à l'"apartheid des documents", s'inscrit dans la série d'exploits réalisés par la diplomatie algérienne lors de sa première année de mandat au Conseil de sécurité.

La popularité de la note du président n° 507 réside dans le fait qu'il s'agit du seul document officiel du Conseil de sécurité qui inclut toutes les questions procédurales adoptées depuis sa création, expliquant pourquoi complétant les règles de procédure temporaires établies par ses membres depuis 1946, et régissant la méthodologie de travail entre les membres du Conseil.

8^E CONGRÈS ARABE DE L'HABITAT Poursuite à Alger des travaux

Les travaux du 8^e Congrès arabe de l'habitat organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème "Urbanisme et construction durables : défis et espoirs prometteurs", se poursuivent mercredi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger).

Ce Congrès de trois jours, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, vise à examiner le rôle des gouvernements et des secteurs concernés dans l'amélioration des politiques d'habitat et d'urbanisme. Il se penche également sur les évolutions technologiques dans la construction et la qualité de vie, ainsi que les bâtiments écologiques et les matériaux de construction respectueux de l'environnement.

Lors de cette deuxième journée, ces axes seront débattus dans le cadre de plusieurs ateliers prévoyant la présentation d'études et d'exposés par des chercheurs et des responsables du secteur de l'habitat et de l'urbanisme dans les pays arabes, notamment concernant l'expérience jordanienne en matière de développement urbain et de modernisation économique et l'expérience égyptienne dans le domaine de la gouvernance, des législations et des lois régissant la construction. A cette occasion, l'expérience algérienne en matière d'urbanisme et de réalisation de logements décentes sera présentée par des responsables du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. L'expérience somalienne dans la reconstruction des zones touchées par les conflits et les catastrophes et les perspectives de la construction verte en Libye sont aussi au programme de ces ateliers, qui seront sanctionnés, jeudi, par des recommandations qui seront présentées lors de la session de clôture du congrès.

FORUM ARABE DES LOUVETEAUX Le rôle des SMA et leur contribution à la formation des générations mis en avant

Le 6^e Forum arabe des louveteaux, organisé par les Scouts musulmans algériens (SMA), a mis en avant, mardi à Alger, le rôle des SMA et leur contribution à la formation des générations.

Présidant l'ouverture de cet événement au Camp international des scouts à Sidi Fredj (Alger), en présence de membres du gouvernement et de représentants d'organisations et d'organismes nationaux, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a indiqué que cette rencontre "consacre les liens de fraternité entre les membres des scouts des pays arabes", mettant en avant le rôle des SMA et leur contribution à la formation des générations. Il a également salué l'intérêt majeur accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'accompagnement des scouts, et ce, a-t-il dit, au regard de leur "rôle complémentaire dans l'éducation des générations et le développement de leurs connaissances".

Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation arabe du scoutisme, Hani Abdel Moneim, a salué l'attention particulière que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'organisation des scouts algériens, qu'il a qualifiée d'"école dans l'éducation des générations et la formation des leaders". Il a estimé que ce Forum qui se tient en Algérie jusqu'au 23 de ce mois, constitue "une occasion d'échanger les expériences sur les valeurs du scoutisme dans le monde arabe". Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a, quant à lui, souligné "le rôle important joué par les scouts dans la structuration des jeunes et leur préparation à assumer les responsabilités", réaffirmant son engagement à apporter "un soutien total" à cette organisation afin de "poursuivre ses nobles missions". Dans son intervention, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a évoqué le parcours des SMA, complétant le rôle du ministère de l'Éducation dans l'accompagnement des générations. Dans le même ordre d'idées, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a évoqué le rôle éducatif des SMA dans "l'éducation des générations et leur protection contre les fléaux sociaux, notamment la drogue".